

# RAPPORT D'ACTIVITE 2025

S3AS DE VILLEURBANNE



# SOMMAIRE

## L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP..... 4

– PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT.....	6
AGREMENT.....	6
PRESENTATION DES LOCAUX .....	6
PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS .....	7
– LES PUBLICS ACCOMPAGNES .....	8
PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES.....	8
EVOLUTION DE LA POPULATION .....	10
SCOLARITE.....	11
INSERTION PROFESSIONNELLE.....	12
FILE ACTIVE – INTENSITE D'ACCOMPAGNEMENT – LISTE D'ATTENTE .....	13
– L'ACTIVITE.....	17
DONNEES CHIFFREES DES USAGERS .....	17
DONNEES CHIFFREES DES PROFESSIONNELS .....	18
LES ACTIVITES RECURRENTES.....	19
LES PROJETS DE L'ANNEE .....	33
– TRAVAILLER EN PARTENARIAT .....	36
TRAVAIL AVEC LES FAMILLES .....	36
LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS.....	37
– L'ORGANISATION DU SERVICE.....	39
LE PROJET DE SERVICE.....	39
LES OUTILS DE LA LOI 2002-2 .....	39
L'ORGANISATION INTERNE .....	41
LA DEMARCHE QUALITE .....	41
LES EVENEMENTS INDESIRABLES .....	43
SUIVI DES FICHES ACTION CPOM .....	43
MAINTENANCE / TRAVAUX / AMENAGEMENTS .....	46



– RESSOURCES HUMAINES.....	47
ORGANIGRAMME.....	47
MOBILITES, RECRUTEMENTS.....	48
AJUSTEMENTS DE POSTES.....	49
ACTIONS DE FORMATION .....	50
<b>PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2026.....</b>	<b>51</b>
<b>LISTE DES REDACTEURS .....</b>	<b>53</b>



# L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP

*Créée en 1915, l'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurée par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.*

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

---

Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices :  
solidarité, laïcité et égalité

---

**Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décroisement des politiques publiques au cœur des territoires.** Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 24.000 salariés, disposent de plus de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent près de 1 milliard d'euros d'activité.

**Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924.** En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost. Au 1er janvier 2023, elle absorbe l'association du Centre Bossuet, intégrant ainsi 2 nouvelles structures : le CMPP Bossuet et le Sessad Bossuet.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 2000 usagers et familles, accompagnés et 430 salariés.

En 2024, l'association a célébré son centenaire, à travers plusieurs évènements qui ont mis en lumière son engagement, en particulier auprès des publics déficients visuels à travers une exposition et une conférence, dans le domaine de la protection de l'enfance et dans le secteur médico-social, avec la production de plusieurs capsules vidéo, et l'organisation d'une journée associative autour du pouvoir d'agir des associations dans l'évolution des politiques publiques.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (MNA PASS),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) et un SESSAD spécialisé Troubles Sévères du langage
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTRDV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.
- Un dispositif d'appui à la mobilité internationale et un dispositif de mentorat.
- La Cellule de Facilités de Parcours de Vie
- Un dispositif Régional temporaire Communication Alternative et Améliorée.
- Un projet Habitat Partagé

# PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

## AGREMENT

Suite à un arrêté du 10 mars 2022, les deux S3AS RDB et RDF ont fusionné administrativement de la manière suivante :

- Un service principal : S3AS Villeurbanne (ancien SAAAS Rue de la Baisse)
- Un service secondaire, rattaché au premier : S3AS Cité Pellet Rue de France (ancien SAAAS Cité Pellet)

Le S3AS est autorisé pour une capacité totale de 153 places (72 places pour le service principal et 81 places pour le secondaire). Ses conditions d'organisation et de fonctionnement sont définies par les articles D. 312-111 à D. 312-122 du Code de l'Action Sociale et des Familles qui précisent notamment que peuvent être créés des « services d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation apportant, d'une part, l'ensemble des moyens de compensation du handicap, de développement de la vision fonctionnelle, d'apprentissage des techniques palliatives, d'autre part, les soutiens pédagogiques adaptés et assurant la mise à disposition des matériels et équipements spécialisés ».

Dans le cadre du CPOM associatif signé en 2018, trois places ont été affectées au S3AS afin de poursuivre un accompagnement auprès des jeunes de plus de 20 ans dans le cadre de leur projet scolaire (poursuite des études), professionnel (insertion et maintien dans l'emploi) et social (vie autonome et citoyenne).

## PRESENTATION DES LOCAUX

Le S3AS est installé dans deux locaux, situé à 800m l'un de l'autre :

- S3AS de Villeurbanne au 26 rue de la Baisse à Villeurbanne
- S3AS Cité Pellet Rue de France au 32 Rue de France à Villeurbanne, dans des locaux mis à disposition par la région, au sein de la Cité Scolaire René Pellet (CSR).

Les deux équipes du S3AS sont également à proximité du CTRDV et du CAMSP DV avec lesquels elles travaillent en étroite collaboration.

Le site Rue de la Baisse est composé essentiellement de bureaux partagés, d'une salle d'attente, une salle pour accueillir les jeunes et famille et d'une grande salle de réunion.

Le site Rue de France, accueillant davantage de public, dispose en plus des bureaux individuels ou partagés, de plusieurs salles d'activités (psychomotricité, musique, éducative, atelier gestuelle adaptée...).

Points faibles :

- L'organisation en deux sites ne facilite pas les interactions et le travail pluridisciplinaire entre les deux équipes et aucune des deux salles de réunion ne permet d'accueillir de manière satisfaisante l'ensemble des deux équipes.
- Les locaux sont vétustes (infiltrations d'eau, isolation thermique...) et vieillissants.



- Seul le site RDF dispose de 4 places de parking, ce qui est insatisfaisant (flotte de 11 véhicules, stationnement difficile ou payant dans le quartier).

## PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS

Comme tout SESSAD la mission du S3AS est d'étayer la scolarisation, la formation, la socialisation et l'insertion professionnelle des jeunes suivis, en proposant des accompagnements adaptés à leurs besoins de compensation en termes de déficience visuelle, en tenant compte de leur âge, et en collaboration avec leur famille, leur lieu de scolarisation, et leur environnement social, et de leurs troubles associés.

- **L'appui à la scolarité :**

- Intervention d'enseignants spécialisés, mis à disposition par l'éducation nationale, auprès de l'élève, auprès de l'enseignant de la classe, et des AESH
- Mise en lien avec le CTRDV pour l'adaptation des documents,
- Aide à l'utilisation des adaptations informatiques (apprentissage du clavier, Zoomtext, synthèse vocale...),
- Adaptation à la déficience visuelle des programmes d'EPS ou des activités sportives extra-scolaire,
- Proposition de recommandation et mise en place de rééducations orthoptique de la vision fonctionnelle et de rééducations orthophonique
- Atelier gestuelle afin de travailler la motricité fine et le développement du touché
- Intervention sur le temps périscolaire et la demi-pension, sensibilisation de la communauté éducative à la déficience visuelle,
- Accompagnement à l'orientation scolaire ou professionnelle (choix formation, recherche de stage...).

- **L'appui à l'acquisition de l'autonomie :**

- Intervention en activité de la vie journalière et en locomotion en collaboration avec le CTRDV,
- Soutien psychologique, suivi en psychomotricité,
- Organisation de séjours éducatifs hors temps scolaires ou de regroupement autour d'activités,
- Rééducation orthoptique, afin de favoriser l'utilisation des capacités visuelles dans le quotidien,
- Accompagnement des jeunes et des familles dans les démarches administratives

Accompagnement des jeunes majeurs dans l'exercice de leurs droits et dans leurs projets d'insertion sociale et professionnelle.

# LES PUBLICS ACCOMPAGNES

## PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES

Le public accompagné par le S3AS est âgé de 6 à 20 ans, il est composé essentiellement de jeunes scolarisés du primaire à l'université ; qu'ils soient inscrits dans leur établissement scolaire de secteur dans le Rhône ou à la Cité Scolaire René Pellet. Les jeunes accompagnés peuvent également être en formation professionnelle ou en recherche d'emploi.

A l'origine, le S3AS RDF n'accompagnait que les jeunes déficients visuels scolarisés à la Cité Scolaire René Pellet, mais depuis quelques années, afin de s'adapter aux parcours des jeunes et de s'assurer qu'ils bénéficient toujours d'un accompagnement médico-social, cette équipe accompagne également des jeunes qui :

- Poursuivent leur cursus scolaire dans un autre établissement scolaire du Rhône (Lycée Brossolette ou établissement de secteur). L'accompagnement par RDF se fait par défaut de place au RDB, qui prenait le relai habituellement.
- S'inscrivent dans des parcours d'insertion professionnelle (recherche ou entrée dans l'emploi).

### ORIGINE GEOGRAPHIQUE :

	Sectorisation des admissions réalisées			Sectorisation de l'ensemble des personnes accompagnées au 31/12			
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Suivi des 3ans	Total
Métropole de Lyon	11	10	21	98	46	33	177
Autres villes du Rhône	1		1	9	13	5	27
Ain	2		2	4	2	2	8
Isère				3	5	3	11
Loire					1	1	2
Drôme - Ardèche		1	1	1	1	1	3
Les 2 Savoies				1			1
Autres départements							
<b>TOTAL 2025</b>	<b>14</b>	<b>11</b>	<b>25</b>	<b>116</b>	<b>68</b>	<b>45</b>	<b>229</b>
<b>2024</b>	<b>19</b>	<b>16</b>	<b>35</b>	<b>117</b>	<b>72</b>	<b>38</b>	<b>227</b>
<b>2023</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>18</b>	<b>108</b>	<b>62</b>	<b>35</b>	<b>205</b>

La répartition géographique évolue peu : majoritaires sur la métropole et de moins en moins nombreux sur les départements limitrophes. Il y a presque deux tiers de garçons accompagnés pour un tiers de filles.

## REPARTITION DES JEUNES PAR AGE :

	L'âge des jeunes accompagnés admis dans l'année				
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 18 ans	19 ans et +	Total
Garçons	7	4	2	1	14
Filles	5	4	2		11
<b>TOTAL 2025</b>	<b>12</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>25</b>
<b>2024</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>35</b>
<b>2023</b>	<b>12</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>18</b>

	L'âge des jeunes accompagnés de l'effectif au 31/12					
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 17 ans	18 à 19 ans	20 ans et +	Total
Garçons	28	47	21	17	3	116
Filles	24	30	7	6	1	68
Suivi des 3ans	1	7	4	3	30	45
<b>TOTAL 2025</b>	<b>53</b>	<b>84</b>	<b>32</b>	<b>26</b>	<b>34</b>	<b>229</b>
<b>2024</b>	<b>61</b>	<b>80</b>	<b>32</b>	<b>28</b>	<b>26</b>	<b>227</b>
<b>2023</b>	<b>59</b>	<b>70</b>	<b>26</b>	<b>28</b>	<b>22</b>	<b>205</b>

	L'âge des jeunes sortis dans l'année					
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 17 ans	18 à 19 ans	20 ans et +	Total
Sortis définitivement après HIA et BIA		6		3		9
Sortis définitivement après suivi des 3 ans	1	3			10	14
<b>TOTAL 2025</b>	<b>1</b>	<b>9</b>		<b>3</b>	<b>10</b>	<b>23</b>
<b>2024</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>24</b>
<b>2023</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>27</b>	<b>51</b>

La tranche des collégiens reste la plus fortement représentée ; les admissions se situent toujours majoritairement sur les tranches primaires et début du collège, mais de plus en plus de jeunes arrivent tardivement dans le service.

Dans le cadre du suivi des 3 ans, ce sont essentiellement des jeunes de +18ans pour qui l'accompagnement S3AS s'est terminé du fait de leur âge.

Les sorties définitives sans suivi des 3 ans sont en lien avec des réorientations vers des structures médico-sociales dans le champ de la déficience visuelle (ex : orientation vers IDV Les Primevères, déménagement et relais pris par un autre S3AS).

## REPARTITION DES JEUNES PAR TYPE DE DEFICIENCES ET PATHOLOGIES :

Le S3AS étant spécialisé dans la déficience visuelle, tous les jeunes qui y sont orientés initialement ont à titre principal une déficience visuelle (ce qui peut ensuite évoluer). Des jeunes présentent d'autres troubles associés (référéncés ci-dessous uniquement ceux diagnostiqués).

Répartition de l'ensemble des jeunes accompagnés au 31/12 par catégorie en fonction des déficiences						
	Déficiences intellectuelles	Autisme - TED	Troubles du psychisme	Troubles du langage et des apprentissages	Déficiences auditives	Déficiences visuelles
à titre principal		1			3	180
à titre associé	7	6		16	7	
	Déficiences motrices	Déficiência métabolique	Cérébro-lésions	Troubles du comportement et de la communication	Autres déficiences	
à titre principal						
à titre associé	4	15	8	2		

\*Ce tableau n'inclue pas les jeunes qui sont dans le suivi des 3 ans.

Répartition des jeunes accompagnés au 31/12 selon leur type de déficience visuelle									
	Acuité visuelle				Pathologies				
	<1/10è	1 à 4/10è VP normale	1 à 4/10è VP altérée	Autres	Réti-niennes	Glau-comes	Neurolo-giques	Troubles de la réfraction	Anomalies du segment antérieur
2024	71	8	99	11	103	6	66	17	28
2025	61	1	111	11	110	5	38	8	33

\*Ce tableau n'inclue pas les jeunes qui sont dans le suivi des 3 ans.

## EVOLUTION DE LA POPULATION

En 2025 le service a accompagné (file active) : 252 jeunes

	File active	HIA	BIA	Suivi des 3ans	Effectif au 31/12
2025	252	161	46	45	229
2024	239	170	35	34	227
2023	239	168	29	42	205

Pour les jeunes ayant changé de statut en cours d'année, est comptabilisé uniquement le statut occupé durant la plus longue période de l'année.

Sur l'année 2025, le service a accompagné davantage de jeunes que les années précédentes. Cette différence s'explique par le fait qu'il y a eu plus de jeunes accompagnés ponctuellement (dans le cadre de la basse intensité et suivi des 3ans) et un peu moins sur la haute intensité.

Depuis quelques années, nous constatons une augmentation des enfants scolarisés en primaire qui ont des difficultés aux niveaux de l'apprentissage de la lecture et des mathématiques, voire sur la posture « d'élève ». En entrant dans une démarche d'inclusion, le S3AS permet à des enfants qui, avant, étaient orientés systématiquement à la Cité Scolaire René Pellet de s'inscrire plus encore dans leur environnement en restant dans leur école de quartier. Le S3AS adapte les accompagnements en proposant des séances de remédiations cognitive, des activités centrées sur la vie quotidienne, les habiletés sociales mais aussi de la relaxation, médiation musicale...

Au niveau des troubles, nous observons de plus en plus de pathologies d'origine neurologique, avec des jeunes ayant des troubles associés. Le pôle médical du S3AS a été renforcé avec l'arrivée d'une neuropédiatre en 2023 (en vue du départ de la pédiatre) afin de pouvoir répondre à l'ensemble des besoins spécifiques de chaque jeune et assurer une coordination médicale avec l'ensemble des acteurs.

## SCOLARITE

En décembre 2025, pour les jeunes en suivi haute et basse intensité d'accompagnement :

- la majorité des jeunes accompagnés par le S3AS sont en formation (quatre jeunes sont en cours d'élaboration d'un projet professionnel, un dans l'emploi et deux en rupture).
- 64 jeunes sont scolarisés à la Cité Scolaire René Pellet; contre 111 en établissement de secteur
- 15 jeunes sont en études supérieures

Pour les jeunes en suivis des 3 ans, 39 jeunes poursuivent leur formation (primaire à études supérieures), 5 jeunes sont en situation de travail (recherche d'emploi ou en situation d'emploi) et 2 en ruptures. Ces données varient fortement comparées à celles de 2024, il y a davantage de jeunes en poursuite de formation et moins en situation de travail.

SCOLARISATION INDIVIDUELLE			
Type de scolarité	Nombre de jeunes de l'effectif au 31/12	Dont ceux bénéficiant d'un dispositif ULIS	Nombre de jeunes du suivi des 3 ans
Primaire	57		1
Collège	58	7	7
Lycée Général	35	5	2
Lycée Pro	12	2	3
Études supérieures	12		26
Formation professionnelle (CFA, CRP, organisme...)	3		

La Cité Scolaire René Pellet bénéficie d'une équipe pédagogique spécialisée dans la déficience visuelle pour :

- L'ensemble du primaire
- Quelques enseignements du secondaire
- Les cours de braille et d'informatique adaptée.

Elle fournit également les supports de travail adapté.

Les jeunes scolarisés en établissement de secteur, sont accompagnés, au niveau pédagogique, par les enseignants spécialisés mis à disposition du S3AS, l'orthopédagogue, des ergothérapeutes libéraux avec lesquels le S3AS conventionne ou les éducateurs spécialisés, selon les situations et les besoins.

Du fait de leur déficience visuelle, certains jeunes n'ont pas accès à la lecture « en noir », même sous format agrandi ; ils utilisent dans ce cas le braille. Certains jeunes utilisent aussi quotidiennement les 2 supports. En 2025, nous n'avons pas de jeune qui lit uniquement sous forme audio (mais ce support est utilisé en complément pour de nombreux jeunes pour diminuer la fatigue visuelle et liée à la concentration).

Support de lecture principal	
Noir	Braille
180	49

Pour les jeunes « noiristes », il est nécessaire de leur fournir des supports de travail agrandis, plusieurs possibilités pour cet aménagement scolaire, cumulables selon les besoins et le niveau d'autonomie :

- Supports agrandi (livres scolaires, littérature, tout autre support utilisé en classe) : ils sont réalisés par le service de transcription du CTRDV ou par les enseignants de classe (quand il s'agit de feuilles photocopiées à passer d'un A4 à un A3).
- Utilisation de matériel de grossissement : téléagrandisseur, longue-vue, souris-scanner...
- Utilisation de matériel informatique : ordinateur, tablette ; qui nécessite que les enseignants transmettent leurs cours + devoirs sur une clé USB.

L'accès à la lecture du tableau reste un point crucial pour les jeunes déficients visuels. L'aide humaine est souvent indispensable dans ce cas (copie, lecture), ce qui explique que 83% des jeunes du service bénéficient d'une AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) mutualisée ou individualisée s'il y a d'autres besoins (21% des jeunes du service). La mise à disposition d'une tablette en classe est un outil intéressant, malheureusement pas fournie à ce jour en MPA si le jeune dispose déjà d'un matériel numérique autre.

Pour les jeunes brailleuses, le passage à l'outil numérique braille est rapidement envisagé, dès les bases de lectures braille consolidées. En effet, il facilite le quotidien du jeune (outil moins lourd et encombrant que la Perkins + les feuilles brailles) mais aussi le travail des enseignants de classe (possibilité de lecture du travail fait sur un écran ajouté pour les blocs-notes braille ou lecture directement sur PC pour les pages braille).

La pertinence d'utiliser un de ces outils (ordinateur classique ou braille, tablette...) est évaluée conjointement entre les enseignants spécialisés (de la Cité Scolaire René Pellet ou ceux du S3AS), le jeune et sa famille et au besoin, l'orthoptiste du S3AS ou un ergothérapeute du CTRDV. Une demande de MPA est ensuite réalisée avec la famille. Le temps que le jeune soit doté de son MPA (entre 1an et 1,5ans d'attente), l'apprentissage débute avec un prêt de matériel par la Cité Scolaire ou par le S3AS selon les situations.

## INSERTION PROFESSIONNELLE

L'action concerne les collégiens de 3<sup>ème</sup>, les lycéens en formation professionnelle en 1<sup>ère</sup> et terminale, en recherche de stages, en poursuite d'études, susceptibles de quitter la scolarité et ceux qui entrent dans la vie professionnelle. En décembre 2025, cela concerne 50 jeunes.

L'insertion professionnelle comprend également le travail sur l'insertion sociale et citoyenne, en permettant de préparer les jeunes à leur sortie de la scolarité, les accompagner dans leur autonomie en vue de l'insertion scolaire, universitaire, professionnelle, et sociale.

Cet accompagnement peut se présenter sous la forme :

- D'entretiens individuels : afin de déterminer les besoins et les demandes, réfléchir sur l'orientation, aider le jeune à se projeter dans son insertion scolaire ou professionnelle et le soutenir dans l'élaboration et la réalisation de ses projets.
- D'accompagnements pour la recherche et la présentation sur des lieux de stages ou des lieux de formation.
- D'informations sur leurs droits et sensibilisation sur les différents organismes (MDPH, CAF, CPAM, etc.)

Parmi les 23 jeunes sortants du service en 2025, 5 jeunes sont en situation d'emploi en milieu ordinaire, 1 en recherche d'emploi et 11 en formation professionnelle (cf. tableau page 15).

## FILE ACTIVE – INTENSITE D’ACCOMPAGNEMENT – LISTE D’ATTENTE

Le service propose différentes modalités d’accompagnement en prenant en compte les besoins des jeunes et les attentes des familles. Le jeune peut être accompagné en « haute intensité », en « basse intensité » ou en « suivi des trois ans » lorsqu’il sort du service. Un jeune peut passer d’une modalité à l’autre en fonction de l’évolution de sa situation et/ou de son handicap. Ces différentes modalités d’accompagnements font suite à la nécessité de travailler en file active, et de pouvoir apporter une réponse au plus proche des besoins des jeunes, ainsi avec trois modalités d’accompagnement le service s’assure d’apporter une réponse à un plus grand nombre de jeune.

### INTENSITE D’ACCOMPAGNEMENT

- **L’accompagnement Haute intensité :**

Cet accompagnement est proposé à des jeunes considérés comme prioritaires. Ils bénéficient au moins d’un accompagnement par semaine (pédagogique, éducatif, rééducatif). Un Projet Individuel d’Accompagnement (PIA) est rédigé en collaboration avec la famille et le jeune en début d’année. Ce PIA identifie les besoins du jeune et les objectifs fixés pour l’année. En fin d’année, une évaluation est faite du projet d’accompagnement.

- **L’accompagnement Basse intensité :**

L’accompagnement en basse intensité se décide lors d’une réunion de préparation du PIA. Les modalités du suivi en basse intensité sont élaborées avec le jeune et sa famille en présence de l’éducateur coordinateur et de la direction. Chaque jeune garde un référent, qui a la responsabilité de prendre contact au moins deux fois par an avec chaque jeune pour vérifier si des besoins émergent. Le jeune peut solliciter l’éducateur à tout moment. Une réunion en cours d’année permet de faire le point en équipe sur ces jeunes et leurs besoins.

- **Le suivi des trois ans :**

Pour les jeunes qui ne sont plus notifiés ou dont l’acuité visuelle ne correspond plus à l’agrément, le S3AS a mis en place le suivi des trois ans qui vient baliser la sortie du jeune durant au moins trois ans. Les professionnels en charge de cette mission s’assurent que le jeune est bien inscrit dans son environnement et que les relais du service sont mis en place.

### FILE ACTIVE :

- **Files actives annuelles**

File active annuelle			
Nombre des situations en cours au 01/01 année N	Admissions	Sortants	Total file active
227	25	23	252

	File active HORS suivis des 3ans	File active AVEC suivis des 3ans
2022	204	245
2023	197	239
2024	205	239
2025	206	252

- **Files actives mensuelles**

File active moyenne mensuelle		
Mois	Capacité autorisée en places ambulatoire	Nbre de jeunes accompagnés dans le trimestre
JANV - MARS	153	234
AVR - JUIN	153	235
JUIL - SEPT	153	240
OCT - DEC	153	235
<b>Moyenne</b>		<b>236</b>
<b>Taux file active 2025</b>	<b>1,54</b>	
<b>Taux file active 2024</b>	<b>1,46</b>	

### LISTE D'ATTENTE :

Nous avons une liste d'attente de huit jeunes au 31 décembre 2025, dont 3 jeunes qui sont accompagnés par le CAMSP jusqu'à la fin d'année scolaire 2025-2026 et deux admissions prévues début 2026. Six notifications sont sans prise de contact par les familles et deux autres familles en attente de leur notification d'orientation. Les jeunes sur liste d'attente sont en établissement de secteur et donc ayant besoin de l'accompagnement de l'équipe RDB ; les jeunes scolarisés à la Cité Scolaire René Pellet sont tout de suite accompagnés par l'équipe RDF dès réception de leur notification et demande de la famille.

Les jeunes sur liste d'attente peuvent bénéficier d'intervention ponctuelles (préconisation, mise en place d'outils de compensation, transcriptions du CTRDV...). Ces premiers contacts nous permettent également de repérer les situations prioritaires.

Depuis février 2025, lorsque des jeunes réalisent un bilan conseil avec le CTRDV et qu'ils ont déjà une notification d'orientation S3AS, le CTRDV nous convie à la conclusion de leur bilan : cela permet un premier échange physique avec le jeune et/ou sa famille (il y a parfois déjà eu un contact téléphonique), de présenter le service et d'avoir connaissance des besoins et préconisations faites par le CTRDV.

Depuis la mise en place de cette procédure, nous avons pu rencontrer quatre familles en amont d'une admission. Les familles font peu de retour de ce fonctionnement.

### FLUX DE LA POPULATION :

- **Entrants :**

Le service a fait moins d'admissions en 2025, l'année 2024 était exceptionnelle, plusieurs familles ayant reçues tardivement leur notification, les chiffres 2025 correspondent plus à la moyenne des années précédentes. Habituellement, la majorité des jeunes sont admis en début d'année scolaire (juillet ou septembre), mais de plus en plus d'admissions se font au cours de l'année, notamment avec l'équipe RDF où des jeunes arrivent en cours d'année à la CSRP.

Les plus jeunes admis dans le service ont majoritairement déjà un parcours dans le secteur médico-social, ce qui est moins le cas pour les jeunes un peu plus grand.

Procédures d'admission de l'année						
Nombre de notification reçues	Nombre de contact famille	Nombre d'admissions			Refus d'admission	
		Garçon	Fille	Total	Par l'ESMS	Par les parents
39	33	14	11	25	0	0

Pour rappel, total des notifications reçues en n-2 : 31 n-1 : 45

• Sortants / durée :

Durées d'accompagnement dans l'ESMS				Durée Moyenne en jours	
Jeunes accompagnés de l'effectif au 31/12		Jeunes sortants durant l'année civile			
< 1 an	25	< 1 an	2	nombre total de sortants	durée totale en jours calendaires
> 1 an et < 2ans	31	> 1 an et < 2ans	0		
> 2ans et < 3ans	17	> 2ans et < 3ans	3		
>3 ans et <4 ans	21	>3 ans et <4 ans	1		
> 4 ans et <5 ans	24	> 4 ans et <5 ans	2		
> 5ans et < 6 ans	19	> 5ans et < 6 ans	2		
> 6 ans	92	> 6 ans	13		
<b>2025</b>	<b>229</b>		<b>23</b>		
<b>2024</b>	<b>189</b>		<b>16</b>		

• Parcours :

Provenance des personnes accompagnées admises dans l'année	
CAMSP	7
SESSAD	5
Autre Établissement médico-social	2
Sans accompagnement médico-social	11
Provenance non connue	

Situation des sortants	Garçons	Filles	Total 2025	2024	2023
Emploi milieu ordinaire	3	2	5	4	15
Emploi secteur protégé			0		0
Poursuite Formation professionnelle	6	5	11	17	8
Réorientation ESMS	2	1	3	1	15
Recherche d'emploi /mission locale	1		1	1	8
Situation de rupture sociale		1	1		1
Sans solution (connue)			0		0
Autres	2		2	1	4
<b>Totaux</b>	<b>14</b>	<b>9</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>51</b>

## SUIVI DES 3 ANS

Depuis la signature du CPOM en 2018, le service bénéficie de 3 places supplémentaires afin d'assurer le suivi des 3 ans. Le suivi des 3 ans est défini par l'article **D312-122 du CASF (établissements et services prenant en charge des enfants ou adolescents atteints de déficience visuelle grave ou de cécité)**: « L'établissement ou le service assure l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle de l'adolescent à sa sortie. Afin d'apporter son appui au jeune et à sa famille, en liaison avec les services administratifs et sociaux compétents auxquels il ne se substitue pas, il apporte son concours aux démarches nécessaires pour faciliter l'insertion professionnelle et l'insertion sociale. Cet accompagnement est poursuivi sur une durée minimum de trois ans. »

Sur l'année 2025, 45 jeunes ont bénéficié du suivi des 3 ans. La majorité des jeunes accompagnés ont plus de 20 ans, le suivi s'étant mis en place avec la fin de leur notification d'orientation à 20 ans. Un contact (téléphonique ou mail) est fait tous les trimestres pour les jeunes en « veille » ou tous les mois pour ceux bénéficiant d'un accompagnement plus rapproché.

Il est parfois nécessaire, pour certains jeunes, de prolonger ce suivi d'une année supplémentaire car les besoins et/ou demandes arrivent tardivement. Le niveau d'étude et l'envie de bénéficier plus systématiquement de formations post bac conduit les jeunes à prendre en main leur autonomie de vie par l'attribution ou l'acquisition d'un logement autonome sur la métropole. Ils doivent ainsi gérer plusieurs nouveaux paramètres dans leur quotidien (gestion administrative du logement, entretien du logement, suivi santé, maîtrise de l'outil informatique, déplacement...) qui ne figuraient pas dans les priorités de choix d'accompagnement des jeunes et de leurs familles, auparavant (il n'y a pas eu ou peu d'anticipation).

Certains jeunes arrivent également tardivement sur le S3AS, notamment une population de MNA ou mineurs non accompagnés issue de plusieurs pays en crise politique. La complexité administrative et les délais de traitement étant longs, ces jeunes sont parfois régularisés après un long temps d'errance.

Face à ces évolutions de la population adulte accompagnée par le S3AS, il est important pour l'équipe de s'appuyer sur quelques principes clés :

- S'ajuster aux strictes possibilités d'engagement du jeune
- Prioriser la notion d'autodétermination afin de respecter au plus près les souhaits de la personne et ses capacités d'investissement (même si elles ne correspondent pas aux objectifs initialement fixés)
- Accompagner les jeunes au développement de leur socialisation en tant que jeunes adultes (habiletés sociales, soins en lien avec la santé mentale...)
- S'assurer de ne laisser aucun jeune sans solution, en particulier les jeunes adultes isolés ou avec famille défaillante.

	Situation des jeunes en suivi des 3 ans au 31/12				
	Avec ESMS	Sans ESMS	Total 2025	2024	2023
Poursuite scolarisation (primaire-collège-lycée)	5	7	12	9	10
Poursuite études supérieures		19	19	11	7
Recherche d'emploi	1	5	6	3	4
En cours d'emploi		4	4	10	10
Rupture sociale		3	3	4	1
Autres	1		1	1	3
<b>Totaux</b>	7	38	45	38	35

# L'ACTIVITE

Le **service était ouvert 208 jours** en 2025, dont 6 samedis et un dimanche :

- Deux samedis villa avec les éducateurs
- Un samedi pour l'organisation du séjour ERASMUS
- Deux matinées familles (lunettes de sensibilisation et fratrie)
- Participation à la porte ouverte de la CSRP et du CTRDV

Le nombre de jours est inférieur à celui prévu car il y a eu un séjour weekend annulé (par le centre de vacances qui devaient accueillir) ainsi qu'une matinée famille faute de participants.

La **procédure de comptabilisation des actes** n'étant pas harmonisée sur le territoire, il est à noter que le S3AS du Rhône compte les actes de la manière suivante :

- Un accompagnement compte pour un acte, quel que soit sa durée (avec un minimum de 20min)
- Le temps de trajet ne comptabilise pas d'acte à lui seul s'il est en lien avec un temps d'accompagnement du professionnel (ex : un enseignant spécialisé se rend dans une école pour une séance d'informatique, le temps de trajet et le temps avec le jeune forme un seul et même acte)
- Un transport sera comptabilisé comme un acte si le professionnel assure juste le déplacement (ex : un éducateur spécialisé amène un jeune depuis son domicile au service pour qu'il puisse participer au groupe sport avec le professeur de sport).
- Les temps de préparation et rédaction ne sont pas à ce jour comptabilisés dans l'activité
- Les échanges téléphoniques sont considérés comme des actes directs lorsqu'ils durent plus de 20min et qu'ils ne relèvent pas de questions organisationnelles (ex : gestion de planning).

## DONNEES CHIFFREES DES USAGERS

Activité par type d'accompagnement			
	Nbre d'actes 2023	Nbre d'actes 2024	Nbre d'actes 2025
Accompagnements individuels (séances + bilan)	4583	4797	5560
Réunions (ESS, PIA, rencontres, échanges téléphoniques de + 20min...)	1252	1158	1170
Sensibilisation en classe	11	35	21
Accompagnements de groupe (dont séjour)	561	648	528
Action collectives auprès des familles	6	3	4
<b>Totaux</b>	<b>6413</b>	<b>6641</b>	<b>7283</b>

L'activité par type d'accompagnement remonte depuis deux ans (l'activité 2023 et 2024 avait été plus basse du fait d'un plus grand absentéisme des professionnels ces deux années).

## DONNEES CHIFFREES DES PROFESSIONNELS

Activité par type de catégories professionnelles								
Catégories professionnelles	Actes directs 2024	Total actes 2024	Total actes 2025	Actes directs 2025	Actes indirects 2025	Transport		ETP présent au 31/12
						Heures	ETP	
Éducateurs spécialisés	2181	4933	6476	2611	3865	625:50	0,47	7,6
Chargée d'insertion pro.	190	691	822	311	511	40:00	0,03	0,9
Assistante de service social	256	636	1050	468	582	15:15	0,01	1
Éducatrice technique spécialisé	329	525	487	278	209	19:00	0,02	0,8
Orthopédagogue	232	337	443	286	157	94:00	0,07	0,7
Enseignants spécialisés	1552	1836	2151	1629	522	1106:15	1,28	4
Professeur d'EPS	247	396	399	301	98	148:00	0,12	1
Médecins	63	97	157	49	108	0:00	0,00	0,15
Infirmière	98	218	313	128	185	3:00	0,00	0,5
Orthoptistes	526	839	693	459	234	208:10	0,16	1,55
Orthophonistes	365	500	607	417	190	2:00	0,00	0,75
Psychomotriciennes	683	936	1221	751	470	347:00	0,26	2,2
Psychologues	678	1125	1620	872	748	162:50	0,12	2,16
Administratif et direction	153	226	392	163	229	2:50	0,00	3,1
Libéraux conventionnés	95	95	123	123		0:00	0,00	
<b>Totaux</b>	<b>7648</b>	<b>13390</b>	<b>16954</b>	<b>8846</b>	<b>8108</b>	<b>2774:10</b>	<b>2,53</b>	<b>26,41</b>

ETP Transport			
2022	2023	2024	2025
2,37	2,34	3,28	2,53

L'ETP Transport est la valorisation du temps passé par les professionnels pour réaliser les trajets et transports vers les lieux d'intervention en milieu ordinaire (revalorisation suivant l'équivalent temps plein de chaque catégorie professionnelle).

Le nombre d'actes total en 2025 est supérieur à 2024, ceci s'explique en grande partie par

- la stabilisation de l'équipe (en 2023 et 2024 plusieurs congés parentaux, certains non remplacés)
- moins d'absentéisme en 2025 (arrêt maladie, congé maternité, parental et temps de formation).
- l'augmentation du temps de psychomotricien (+0,20ETP) en septembre.

Nous constatons que les professionnels notent moins les actes indirects (appels téléphoniques, rédaction de mail, temps de préparation...) dans Médiatèam car c'est chronophage (lenteur logiciel et connexions internet).

Concernant les actes directs, plusieurs remarques sont à pointer :

- Educateur spécialisé : deux 0,2 ETP ne sont pas remplacés depuis janvier et novembre 2024
- Orthoptistes : un 0,45 ETP est vacant depuis juillet 2024, le poste est pourvu depuis novembre 2025
- Temps de déplacement : il est en augmentation depuis plusieurs années. (Le chiffre de l'année 2024 peut s'expliquer par le fait que les professionnels ont été plus attentifs dans le remplissage de cette donnée dans médiatèam ).

	Capacité autorisée en places	Taux file active	Nbre de personnes accompagnées	Nbre d'actes (directs et indirects)
Activité contractualisée et/ou prévisionnelle	153			12000
Activité réalisée totale	153	1,65	252	16954
Activité HIA et BIA	150	1,38	207	
Activité suivi des 3ans	3	15	45	

## LES ACTIVITES RECURRENTES

### ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS / COORDINATEURS

La mission des éducateurs spécialisés est double :

- Une mission de coordination : les éducateurs font le lien entre les jeunes et leur famille, l'institution scolaire et les différents partenaires extérieurs. Après avoir préparé en amont la réunion de PIA (réculte des informations auprès des différents intervenants, entretiens avec les jeunes et leurs parents) et rédigé le document écrit du PIA, les éducateurs s'assurent de la mise en œuvre de celui-ci.
- Une mission éducative : Les accompagnements éducatifs individuels et /ou en groupe se déclinent en fonction des besoins particuliers de chaque jeune, sur différentes temporalités (pause méridienne, temps scolaires, temps libre, vacances...) et dans des lieux multiples (CSRP, écoles de secteur, domicile, quartier, lieux de séjours, centres sociaux, MECS...)

Deux missions supplémentaires ont été mises en place depuis 2024 :

- La coordination de parcours complexes pour deux éducateurs spécialisés, ayant obtenu leur formation qualifiante; cette mission est effective depuis septembre 2025. Il s'agit d'intervenir en renfort pour des situations présentant une rupture ou un risque important de rupture.
- L'instruction pour l'autonomie (IADV), un éducateur est formé et diplômé depuis septembre 2024.

Ces deux missions occupent une partie du temps de travail de ces trois éducateurs spécialisés.

#### • Description des accompagnements individuels : (quelques exemples)

- Liens avec les familles : rencontres ponctuelles ou régulières, en fonction des besoins et des demandes, au domicile et/ou au service ; le nombre de rencontres est donc très fluctuant selon les familles. Elles sont rencontrées dans des cadres différents : domicile, ESS, PIA, admission dans le service, rendez-vous dans le service... Se rajoutent à ces rencontres des contacts téléphoniques et/ou mails réguliers, échanges par groupe Whatsapp.
- Parcours de vie : insertion sociale, professionnelle et réorientation. Un des objectifs est de préparer les jeunes à la suite de leur parcours afin d'éviter les ruptures : entretiens individuels, accompagnement divers vers d'autres structures spécialisées (scolaire ou ESMS) ou du droit commun (centre social, établissement scolaire, établissement de soins, service des impôts, FJT...), accompagnement à la mise en stage (établissement scolaire, ESMS ou professionnel), aide à l'accès aux droits... Un accompagnement autour de la construction du projet de vie est mené en se basant sur les principes de l'autodétermination des jeunes.
- Accompagnement scolaire : suivis occasionnels ou réguliers, en collaboration avec les enseignants de classe et du service : aide aux devoirs, intervention éducative en classe, sur le périscolaire ou en classe verte, participation aux ESS et réunions de pré-rentree ; participation aux commissions outils adaptés, lien avec la DSDEN pour l'attribution du MPA ; mise en place de stages découverte / Duoday, accompagnement pour l'orientation (rdv CIO, parcours sup...). Ils constituent également des temps d'échanges, permettent d'exprimer des ressentis et d'aborder des sujets dépassant le cadre scolaire, présentation du SAAAS et actions de sensibilisation à la déficience visuelle en classe et/ou pour l'ensemble des élèves d'un établissement scolaire. Rédaction de préconisations, avec le jeune et en lien avec

l'orthoptiste, afin de communiquer sur les aménagements à mettre en place, les vigilances à avoir.

- Accompagnement à la santé : accompagnements aux rendez-vous médicaux pour assurer la continuité des soins. Lien avec les établissements médicaux et médico-sociaux (SMAEC, Romans Ferrari, etc.).
- Accompagnement dans les déplacements en lien avec les instructrices en locomotion du CTRDV : prise de relais, mise en place d'accompagnements ponctuels et/ou réguliers, pour favoriser les suivis et accompagnements, la socialisation et l'ouverture sur le monde.
- Depuis septembre, un éducateur est instructeur pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles, (IADV) il intervient à ce titre auprès des jeunes en orientation et mobilité; en collaboration avec les instructrices de locomotion du CTRDV.
- Accompagner le jeune dans la réalisation en autonomie des Activités de la Vie Journalière (cuisine, ménage, rangement, habillage, lacets, courses, etc.) en lui permettant de découvrir et de se saisir des outils et techniques de compensation multisensorielles, en l'accompagnant à exploiter au mieux son potentiel visuel (quand cela est possible), en favorisant un travail sur l'organisation et la prise de confiance. Accompagnement en lien avec les ergothérapeutes du CTRDV en fonction des situations.
- L'éducateur IADV intervient à domicile pour l'accessibilité des lieux (cuisine, salle de bain...) et les lieux communs (buanderie partagée dans résidence universitaire) ainsi que sur le lieu de travail (adaptation du ou des postes).
- Ouverture et connaissance du monde : mise en place d'activité individuelle extérieure : bibliothèque ; prise de repère commerces (étiquetage, rayons, etc...) ; adaptation de jeux, accompagnement vers des activités culturelles et sportives, travail de sensibilisation des partenaires proposant des activités culturelles et sportives. Et également mise en place d'activités familiales extérieures, en lien avec les centres d'intérêts de la famille.
- Médiation musicale : La musique permet de mettre en éveil tous les sens et ainsi de rendre les jeunes plus réceptifs au monde qui les entoure en ayant plus confiance en eux et en rendant l'extérieur moins anxiogène. Peuvent être travaillés en médiation musicale : la confiance en soi, stimuler l'ouïe, développer le toucher, découvrir des instruments, favoriser l'expression, travailler sur la mémoire, s'ouvrir à de nouvelles musiques, faire du lien avec les apprentissages scolaires, favoriser la prise en compte de l'autre, explorer et exprimer ses émotions... Cet accompagnement reste un outil de médiation éducatif et non un cours à proprement parler. Cependant, cela s'avère être parfois un tremplin pour certains jeunes avant d'accéder à des cours en école de musique ou au conservatoire afin d'asseoir des bases musicales. Une éducatrice spécialisée est formée à cet accompagnement ; elle se charge de sensibiliser les futurs lieux d'accueil et de faire le lien sur les besoins spécifiques d'adaptation en lien avec la musique.
- Insertion professionnelle : les jeunes se retrouvant parfois démunis dans leurs recherches, l'équipe éducative se retrouve de plus en plus mobilisée pour les recherche de stage (3<sup>ème</sup> et formation professionnelle CAP et BAC pro) et dans le cadre d'accompagnements à la vie professionnelle. Accompagnement des jeunes pour la rédaction du CV et lettre de motivation, contacter les potentiels lieu de stage, accompagner sur le ou les premiers rdv en milieu professionnel, visite d'établissements.

• **Description des accompagnements collectifs :**

- Accompagnement sur le temps périscolaire : à destination des enfants nécessitant un suivi particulier (troubles associés, manque d'autonomie...)
  - Accompagnement sur temps de la cantine pour travailler : la gestion des couverts, du contenu de l'assiette, la relation aux aliments/textures.
  - - Interventions auprès de l'enfant et de ses camarades de classe pour favoriser et travailler la socialisation (temps de jeux réunissant l'enfant déficient visuel et des camarades de classe). Possibilité aussi d'accompagnement en individuel pour favoriser un temps de repos.
  
- Accompagnement du mercredi : transports des jeunes de leur domicile au lieu d'activité scénodrame et/ou groupe sport du mercredi. Animation et encadrement des enfants sur le temps du repas. Animation et encadrement de l'activité sportive du mercredi. Certains éducateurs viennent en renfort sur certaines activités sportives et compétitions.
  
- Séjours éducatifs : Les séjours permettent d'évaluer les besoins des jeunes dans les actes de la vie quotidienne, de travailler leurs capacités d'adaptation et la séparation avec le milieu familial. Des jeunes qui n'étaient jamais partis en dehors de leur famille ont ainsi pu en faire l'expérience. La relation de confiance établie au fil du temps avec l'équipe et la brièveté de ces séjours favorisent l'adhésion des enfants et de leurs parents à ce type de projet. Les contraintes organisationnelles, notamment l'obligation de mettre en place un veilleur de nuit, contraignent l'équipe à se tourner vers les lieux d'accueil spécialisés, ne permettant pas de travailler autour des repas et avec une plus grande liberté de rythme. Deux séjours éducatifs de trois jours ont eu lieu en 2025 :
  - Juillet à Saint Ours les Roches dans le Puy de Dôme : 12 primaires : piscine, Vulcania, visite d'une ruche.
  - Octobre à Larajasse dans le Rhône : 10 primaires : réalisation de deux repas en autonomie, ferme pédagogique, club poney.

**Les regroupements de l'année 2025 :**

Regroupement	Objectifs généraux	Description	Nombre de jeune
<b>Bilans éducatifs</b>	Observation des compétences des jeunes entrant dans le service	Déplacement, courses, confection du repas ou d'un gâteau pour les primaires, gestion du repas, jeux collectifs / bowlings, relation aux autres,	4 bilans en 2025 pour 11 jeunes
<b>Jeux de l'oie des 6<sup>ème</sup></b>	Connaître les règles, sigles, temps forts et personnels du collège.	Chaque début d'année scolaire, sur un temps de vie de classe, avec les jeunes, AED et professeur principal jouent à un jeu fabriqué par le S3AS.	9 collégiens
<b>Regroupement karting</b>	Expérimentation de la conduite autonome et en biplace	Repas partagé, conduite de karting individuel ou biplace.	6 jeunes
<b>Groupe Habiletés sociales</b>	Travailler les habiletés sociales en petit groupe	4 mercredis : jeux interactifs/ mises en situations/ discussions de groupe pour travailler les habiletés sociales (le lien avec les autres, se faire des copains, les émotions, l'empathie...). Repas du midi ensemble pour avoir des moments sociaux « libres ».	6 primaires
<b>Activité manuelle</b>	Création sculpture avec différents matériaux	Sur 2 mercredis d'avril, découverte d'animaux et réalisation en terre + création d'un oiseau géant avec des matériaux de récupération	11 primaires
<b>Aquarium</b>	Ouverture sur le monde	Visite de l'aquarium de Lyon	4 primaires

<b>Soirée pyjamas</b>	Se préparer en douceur à dormir en dehors de chez soi	Histoires, jeux, sablés, nuité	6 primaires
<b>Musée des pompiers</b>	Découverte de monde des pompiers	Musée et visite de la caserne, pique-nique	9 primaires
<b>Villa comme au cinéma</b>	Découverte de l'audiodescription	Confection d'un apéro dinatoire, projection du film, confection du petit déjeuner et jeux de société	5 adolescents
<b>Découverte du poney</b>	S'occuper d'un poney et le monter	Jeux de société, pique-nique et poney	12 primaires
<b>Accrobranches</b>	Activité motrice sportive	Tournoi de baby, pique-nique et accrobranche	10 adolescents
<b>Grottes de Cerdon</b>	Immersion préhistoire	Activités préhistoriques (chasse, fouilles, visite de la grotte)	10 primaires
<b>Escalade</b>	Répondre à l'attente des adolescents	Babyfoot, jeux, pique-nique et activité	6 adolescents
<b>Mission magique</b>	S'approprier le service	Décorer le service, le sapin de Noël, faire une boule à neige, un sapin en chocolat, pique-nique, crêpe partie	11 primaires
<b>Wakoo Parc</b>	Partager un temps convivial en groupe de pairs en dehors du milieu familial	Jeux au S3AS, sortie au restaurant et Wakoo Parc	9 primaires
<b>Sortie Legacy Angel</b>	Partager un temps convivial entre pairs autour d'un centre d'intérêt commun	Rencontrer un Youtuber déficient visuel spécialisé dans les jeux vidéos	14 adolescents
<b>Groupe musique et émotions</b>	Favoriser l'expression des émotions. Reconnaître les émotions des autres.	Travail autour du corps et de la voix avec support instrumental et création d'un conte musical.	4 primaires

### CHARGÉE D'INSERTION PROFESSIONNELLE

La chargée d'insertion professionnelle accompagne les jeunes sur les questions :

- liées à l'orientation post 3<sup>ème</sup> ou réorientation, (voire post 4<sup>ème</sup> pour une orientation en 3<sup>ème</sup> prépa métiers) et post –bac (informations, guidage voire accompagnement pour Parcoursup),
- d'insertion professionnelle pour les personnes en recherche d'emploi ou de formation complémentaire (à l'issue de leur cursus) : écoute, recueil des envies d'orientation, réflexion sur le concept de poste de travail et pas uniquement de métier, s'interroger sur le champ des possibles et des limites vis-à-vis du profil DV des jeunes et de leur capacité d'autonomie de travail, information sur les démarches professionnelles (inscription PE, CAP EMPLOI, Garantie Jeunes de la mission locale).

Elle a la référence des projets de quelques jeunes en haute intensité, à dominante sociale et professionnelle, avec la mise en place de suivi hebdomadaire et en charge une grande partie du suivi des 3 ans (contacts mensuel ou trimestriel selon les situations). Dans le cadre de ce suivi, en l'absence de PIA, quelques accompagnements s'appuient sur des « feuilles de route » avec des objectifs ciblés par le jeune et la référente (démarches à réaliser avant le prochain appel).

Compte-tenu des besoins qui émergent plus tardivement pour certains jeunes (de par leur histoire de vie, du fait du cheminement plus long vis-à-vis de la prise en considération de leur handicap et des compensations à apporter), ils sollicitent un accompagnement assez conséquent sur le terrain (ESS, accompagnement de la famille et du jeune sur la nécessité de reprendre un parcours de soins spécialisés en libéral, diagnostic à envisager pour troubles associés pressentis par la famille ou l'institution scolaire, accompagnement vers les prescripteurs, aux démarches administratives, sensibilisation à des besoins de compensation liés à la vie quotidienne,...).

Dans le domaine strict de l’insertion, un important travail de mise en relation est réalisé avec les partenaires extérieurs comme les chargés de mission handicap, formation et insertion (MEDEF, des CRCI et CMA, Centre de Gestion, de la FIDEV, de l’APRIDEV, HANDIRECT), les ESRP de Lyon et autres départements, les prescripteurs (Pôle EMPLOI, CAP EMPLOI, Missions locales), l’AGEFIPH, les entreprises, les associations et professionnels spécialisés sur les outils adaptés (formateurs de l’AVH, UNADEV, APRIDEV, CECCIA, Eurobraille et Acces solutions).

### ASSISTANTE DE SERVICE SOCIAL

L’assistante de service social accompagne les familles et les jeunes pour favoriser l’accès aux droits dans le champ de la compensation du handicap. Elle maintient par ses actions à l’insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes en lien avec l’équipe pluridisciplinaire et les partenaires.

L’assistante de service social accompagne les jeunes et les familles dans différents domaines administratifs, économiques, familiaux, ou relatifs à la santé, à l’orientation et à l’insertion professionnelle ou à la compensation du handicap. Elle peut être amenée à transmettre des informations ou à les orienter vers les services compétents ou les dispositifs adéquats. Elle participe aux diagnostics de fragilités sociales en lien avec l’équipe pluridisciplinaire et intervient en sollicitant les différents acteurs de la prévention des situations de risques.

- **Information et ouverture des droits** : montage de dossiers MDPH, rédaction des courriers administratifs ; ouvertures de droits et actualisation de la situation administrative par le biais informatique ou téléphonique (compte CAF, AMELI, France Travail, IMPOTS.GOUV, Action Logement...) ; accès au répit, vacances adaptées, loisirs, logement, études post bac ; démarches pour la réorientation vers d’autres services médico-sociaux, montage de dossier pour financement de matériel de compensation... Liens et travail collaboratif avec les partenaires des services extérieurs pour accompagner l’orientation des familles.
- **Protection de l’enfance** : repérage des situations de dangers des mineurs et des majeurs vulnérables, transmission des situations de danger aux services compétents du Conseil Départemental, demande de mesure de protection, lien avec les organismes de l’aide sociale à l’enfance, échanges et évaluation avec les professionnels de l’équipe pluridisciplinaire vis-à-vis des situations complexes.
- **Insertion sociale et professionnelle** : accompagnement des jeunes dans la connaissance de leurs droits et dans leur projet d’insertion sociale, scolaire, professionnelle : travail autour de l’autonomie dans la vie quotidienne et administrative, présentation des différents dispositifs permettant un accompagnement ou une protection dans ce cadre (MASP, mesures de protection). Accompagnement vers les structures adultes (FIDEV, SAVS...). Accompagnement aux visites des différentes structures administratives (CAF, Sécurité Sociale, Centre des Finances Publiques...) des jeunes majeurs isolés. Ces accompagnements s’adressent aux jeunes du service, en suivi admission ou en suivi des 3 ans.
- **Soutien social** : accompagnement social et familial des situations de vulnérabilité par l’écoute, l’analyse et le diagnostic des points de fragilités, proposition de suivi, d’entretiens ponctuels, réguliers, ou de réorientation vers les partenaires médico-sociaux extérieurs.

### ÉDUCATRICE TECHNIQUE SPECIALISÉE

L’éducatrice technique spécialisée, au travers de la gestuelle adaptée à la déficience visuelle a pour mission :

- Faire acquérir aux jeunes des savoir-faire et des compétences attendues dans les programmes d’arts plastiques de l’Éducation Nationale
- De mettre en mouvement, par la pratique et l’expérimentation, des notions complexes liées à la découverte des arts plastiques

Ces accompagnements se font au travers d’ateliers, pour partie en lien avec les enseignants de la Cité Scolaire René Pellet. Ils sont donc essentiellement menés en groupe classe.

#### Suivis de l’année

Année	Hebdo	Quinzaine	Autre	Ponctuel
2024	36		2	5
2025	33		3	6

- **Atelier groupe classe à l'école primaire :**

Objectifs de l'atelier :

- Utiliser le relief dans toute sa diversité comme moyen d'expression.
- Prendre en compte l'influence des outils, supports, gestes sur la représentation en 2D ou 3D.
- Connaître diverses formes artistiques et de représentation du monde.
- Exprimer ses émotions et sa sensibilité en confrontant sa représentation à celle des autres enfants.
- Transformer ou restructurer des images ou des objets.
- Articuler un texte produit ou issu de l'imaginaire et une représentation du réel.

Ces objectifs sont travaillés tout au long de la scolarité, l'atelier permet à chacun d'avancer selon son rythme et ses besoins. Pour chaque projet il y a un temps à l'atelier puis une visite extérieure (ferme, monument, musées...). Quelques exemples de projets sur l'année 2025 :

- Le système solaire : mise en place d'ateliers permettant aux enfants de nommer les planètes, de les reconnaître tactilement et de les réaliser en volume à partir de différents matériaux légers afin de réaliser une maquette.
- Le cycle de vie des abeilles avec la réalisations d'abeilles en volume, de ruches en papier mâché, d'utilisation de matériaux pour réaliser des structures reproduisant les alvéoles de la ruche.
- Les fonds marins avec un travail en sculpture et modelage de céramique visant à reproduire les animaux marins et crustacés pour réaliser un aquarium tactile.

- **Atelier gestuelle adaptée en Vannerie :** Cet atelier a pour objectif de permettre aux élèves déficients visuels d'utiliser au maximum leur dextérité manuelle en adaptant leur geste à leur déficience visuelle. Cette activité est développée au sein de l'atelier vannerie et elle permet aux jeunes suivis de faire le lien avec leur pratique en gestuelle adaptée. Le projet est travaillé avec le professeur de vannerie et cela permet de développer des projets et des partenariats avec d'autres classes. (Par exemple le projet Habitat Utopique)

- **Le Livre Atelier :** Au travers d'une histoire, l'objectif est de transporter l'enfant dans un univers en lui permettant d'acquérir des compétences en lien avec les différents programmes de l'éducation nationale. Le livre atelier permet aussi de répondre aux besoins d'un enfant non-voyant de découverte de matériaux, d'expériences sensorielles, de manipulation de fac-similé. L'outil est découpé en plusieurs en atelier pour permettre à l'enfant de s'approprier l'histoire et l'univers. Les ateliers sont proposés en braille et en noir afin de permettre au jeune et à son entourage de la lire. Ils sont accompagnés d'une malle-musée pour pouvoir découvrir tactilement des objets de type musée.

Le Livre Atelier permet deux types d'accompagnement :

- Des ateliers auprès des enfants de la CSRP (un groupe d'élèves déficients visuels) qui peuvent ainsi découvrir de façon différente des notions telles que la préhistoire, l'habitat ou bien encore les métiers du cirque en expérimentant, en fabriquant et en manipulant des objets habituellement dans des vitrines aux musées.
- De proposer à des élèves en école de secteur un accompagnement inclusif et le valorisant : le jeune déficient visuel, porteur du projet, va vivre la totalité des sept ateliers et pouvoir devenir le spécialiste de la notion travaillée auprès de son groupe classe (les autres élèves de la classe participant à tour de rôle à un seul atelier).

Dans les deux cas l'enfant DV repart chez lui avec son coffret sensationnel contenant la totalité de ses créations. Ces accompagnements sont susceptibles de se poursuivre sur plusieurs années, ils permettent de se faire des représentations mentales plus pertinentes et le fait de participer à des ateliers de fabrication permet d'augmenter considérablement leur confiance en eux.

## ORTHOPELAGOGUE

### Description mission :

L'orthopédagogue soutient et accompagne toute personne qui en a besoin pour lui permettre un développement harmonieux et une participation dans la société dans la mesure de ses moyens. La qualité de vie (d'après Shalock) du public est l'objectif principal et la base de son travail. Il s'attache à avoir toujours une vision globale du public accompagné et cherche des solutions pour améliorer sa qualité de vie en utilisant une combinaison de méthodes de plusieurs corps de métier.

### Description des accompagnements individuels :

#### Accompagnement scolaire :

- Accompagner le jeune dans la maîtrise de concepts nécessaires à l'appropriation du rôle d'élève (repérage temporel, organisation personnelle) en lui permettant de découvrir et de se saisir des outils et techniques de compensation multi-sensorielle, en l'accompagnant à exploiter au mieux son potentiel visuel (quand cela est possible), en favorisant un travail sur l'organisation et la prise de confiance. Travail sur les émotions et leur maîtrise.
- Soutenir le jeune scolairement (en classe ou à l'aide aux devoirs), l'aider à trouver des méthodes de travail pour être plus efficace et surmonter ses difficultés.
- Faire le lien entre le jeune et l'enseignant en aidant à évaluer son temps de concentration, à trouver des dispositifs d'adaptation ou à améliorer ceux déjà mis en place.
- Participer aux équipes de suivi de la scolarisation des jeunes accompagnés.
- Participer aux sensibilisations en classe.

Accompagnement éducatif /vie quotidienne: L'orthopédagogue accompagne aussi les jeunes sur le volant éducatif, que ce soit en individuel (confiance en soi, travail sur les émotions, se repérer dans le temps, créations d'outils pour les routines avec des pictogrammes...) ou en groupe. Elle participe à certains regroupements éducatifs (séjour, bilan éducatif, regroupement journée). Elle réalise aussi des visites à domicile et des réunions avec des parents.

Fonction ressources : Partage des connaissances aux autres professionnels (échanges, demandes d'idées/connaissances sans être en lien direct avec le jeune en question).

### Les suivis de l'année

Année	Hebdo	Bimensuel	Mensuel	Annuel	Ponctuel	Bilans
2024	6		2		4	
2025	9	1	2		1	3

## ENSEIGNANTS SPECIALISES

Les enseignants spécialisés ont pour mission l'accompagnement de la scolarité des élèves déficients visuels. Ceci comprend :

- Apprentissages du braille et des gestes techniques associés,
- Apprentissage de l'informatique adaptée et mise en place des outils numériques en classe,
- Renforcement des apprentissages fondamentaux (lecture et mathématiques),
- Conseils aux équipes enseignantes pour les adaptations et aménagements pédagogiques,
- Formation/conseils aux AESH
- Concertations et liens avec les différents professionnels (orthoptiste, psychomotricienne, professeure d'EPS spécialisée, éducateur spécialisé, etc.) pour la réussite du parcours de scolarisation,
- Concertations et liens avec les différentes structures accueillant des élèves DV (CAMPS, CSRP) et les instances gérant leur matériel scolaire (CTR DV, SAEI pour le MPA),
- Participation à des groupes de travail pour une réflexion autour d'outils braille, de la création de mallettes pédagogiques adaptées.

- Participation aux ESS, et ponctuellement, participation à la préparation et relecture des GEVASCO,
- Adaptations pédagogiques et transcription de documents,
- Actions de sensibilisation et d'information sur le handicap visuel, auprès des camarades et des professeurs et sous diverses formes (films, diaporamas, activités de mise en situation).
- Evaluation des besoins de matériels adaptés et prêt d'outils avant dotation MPA.
- Bilans de compétences pré-braille pour les élèves de grande section de maternelle
- Travail sur la prise d'autonomie des élèves (exprimer ses besoins, sa fatigue, oser demander de l'aide)
- Travaux en groupes de pairs : élève déficient visuel avec certains élèves voyants de la classe pour favoriser la coopération et l'inclusion.

#### Les suivis de l'année :

Année	Hebdo	Quinzaine	Autre	Ponctuel	Nombre de bilans
2024	40	11	2	11	6
2025	46	9		3	5

### PROFESSEUR D'EPS

Le professeur d'EPS spécialisé dans la déficience visuelle a pour mission de permettre aux jeunes de bénéficier :

- D'une pratique d'EPS adaptée,
- De participer à des compétitions Handisport pour rencontrer et se confronter à d'autres jeunes déficients visuels,
- De temps d'échanges avec d'autres jeunes déficients visuels à travers la pratique d'activités physiques adaptées.

#### Description des accompagnements individuels :

- Conseiller les enseignants sur les adaptations nécessaires au jeune en EPS.
- Assurer un enseignement adapté auprès des jeunes déficients visuels,
- Favoriser les échanges entre élèves déficients visuels et voyants, notamment en proposant une initiation au Torball au plus grand nombre.
- Conceptualiser des évaluations adaptées, en lien avec les contenus enseignés et évaluer les pratiques
- Prêter du matériel adapté.
- Accompagner des jeunes dans une voie compétitive à plus ou moins long terme.

#### Les suivis de l'année :

Des suivis ponctuels ou par cycle de 7 semaines ont eu lieu pour certains jeunes, suivant les besoins.

Année	Hebdo	Quinzaine	Autre	Ponctuel	Nombre de bilans
2024	39			51	
2025	36			44	

### POLE MÉDICAL

Ce pôle est constitué :

- D'une neuro-pédiatre, arrivée en mars 2023 : elle réalise des consultations médicales à la demande des familles ou sollicitation de l'équipe, assure la coordination de soins avec les médecins, services hospitaliers et professionnels paramédicaux libéraux, aide à la pause d'un diagnostic, accompagne les équipes vers une meilleure compréhension des situations au travers de son éclairage clinique.
- D'une infirmière : elle participe au processus d'admission, assure la transmission des informations entre les jeunes et leur famille, l'équipe du S3AS, l'infirmerie de la CSRP. Elle accompagne également les familles dans la recherche de praticiens pour des suivis extérieurs (recherches génétiques, troubles de l'oralité, diagnostic

de TSA, etc.), assure des entretiens individuels ou en groupe, des accompagnements individuels pour des suivis médicaux extérieurs.

**Description des accompagnements individuels :**

- Visites d’admission (infirmière – orthoptiste)
- Visite médicales et coordination (neuro-pédiatre)
- Entretiens ponctuels et accompagnements en consultation extérieure (infirmière)

**ORTHOPTISTES**

Les orthoptistes ont pour mission d’évaluer, rééduquer et réadapter les capacités visuelles des jeunes atteints de déficiences visuelles et autres troubles associés. Elles ont aussi une mission conseil auprès des familles, partenaires et de l’équipe pluridisciplinaire.

- **Évaluer les capacités et limites visuelles :** bilan orthoptique des jeunes du service pour déterminer les potentialités visuelles et les axes de rééducation s’il y a lieu. Étude de la vision sensorielle (acuité visuelle, vision des couleurs, œil directeur...) ; de la fonction motrice (strabisme, nystagmus, paralysie, motricité oculaire...) et de la vision fonctionnelle (communication visuelle, saisie de l’information, organisation du geste, stratégies visuelles...) Réalisation d’exams complémentaires en ophtalmologie (vision des couleurs et des contrastes, champ visuel par confrontation)
- **Rééduquer / réadapter :** rééducation de la fonction visuelle afin de permettre le développement de la vision fonctionnelle en lien avec les apprentissages scolaires. Et réadaptation de la fonction visuelle et des stratégies visuelles liées au potentiel visuel restant et aux besoins en matière d’autonomie. Aide à l’utilisation d’outils de grossissement adaptés à leur vision.
- **Coordination du dossier ophtalmologique du jeune :** En lien avec l’infirmière, contact des ophtalmologistes traitants pour recueillir les données visuelles médicales nécessaire au suivi du jeune et lien avec les orthoptistes libérales qui suivent certains jeunes pour savoir les axes de travail et les progrès du jeune afin de les transmettre à l’équipe. Information des professionnels du service sur la compréhension du handicap et de la vision fonctionnelle du jeune accompagné.

**Les suivis de l’année**

Année	Hebdo	Quinzaine	Annuel	Ponctuel	Nombre de bilans
2024	26			2	47
2025	28	1		1	60

Le poste vacant d’orthoptiste a été pourvu en novembre 2025. Le service a dû solliciter des orthoptistes en libéral pour assurer certaines rééducations (convention avec financement du S3AS).

**ORTHOPHONISTES**

Suite à un bilan, l’orthophoniste peut intervenir à divers niveaux :

- Le langage oral : travail articulaire, phonologie, enrichissement lexical et syntaxique, discours, pragmatique. Un travail peut aussi avoir lieu avec certains jeunes présentant des troubles praxiques au niveau bucco-facial et/ou des troubles de la fluence verbale.
- Le langage écrit : enrichissement de l’orthographe lexicale, phonétique et morphosyntaxique, compréhension écrite, investissement de l’écrit, soutien à la communication.
- La cognition mathématique : mise en place des structures logiques de pensée (sériation, combinatoire, classification, etc.) par l’expérimentation, construction du raisonnement logico-mathématique, mise en lien avec les structures linguistiques correspondantes.
- L’alimentation : rééducation des troubles alimentaires pédiatriques, rééducation de la déglutition, de la mastication, travail sur la posture durant les repas.
- Réhabilitation de la sphère ORL : ventilation, travail du souffle, mouchage, déglutition.
- Déficience auditive : accompagnement à l’appareillage en contexte quotidien et scolaire.

Le travail peut inclure également certaines compétences transversales telles que la mémorisation à court terme auditivo-verbale, la conscience phonologique ou la représentation spatio-temporelle. L'orthophoniste fait également état de ses observations cliniques et du travail réalisé en séances, dans les différents lieux de vie de l'enfant (parents, enseignants, AESH, éducateurs ...) sous forme de guidance et afin de permettre la mise en place d'adaptations.

- **Les accompagnements individuels :**

Les séances durent 60 min. Ces séances sont menées soit par l'orthophoniste seule, soit par un binôme de professionnels. Les accompagnements mis en place au 4<sup>ème</sup> trimestre 2025 se poursuivront en 2026.

- **Les accompagnements collectifs :**

En 2025, une des orthophonistes a co-animé le « groupe écriture » avec une éducatrice spécialisée auprès de trois jeunes. Ce groupe n'est pas reconduit en 2026.

- **Suivis de l'année**

Année	Hebdo	Mensuel	Annuel	Ponctuel	Nombre de bilans
2024	20			2	8
2025	21				12

## PSYCHOMOTRICIENNES

La psychomotricienne agit par l'intermédiaire du corps auprès de la personne considérée dans sa globalité. Elle utilise les possibilités de mouvement du corps, d'expression et de relation. En travaillant sur le corps, nous cherchons à permettre une évolution psychique, à aider à retrouver un meilleur équilibre qui favorise un ajustement plus harmonieux avec l'environnement.

La population déficiente visuelle du SAAAS éprouve plus particulièrement des difficultés dans la découverte et l'exploration du mouvement (praxies, coordinations et dissociations, graphisme, équilibre...), dans la prise de conscience de son corps, dans la découverte et la maîtrise de l'espace et de l'environnement et dans les interactions avec les autres. Les séances de psychomotricité s'ouvrent donc sur un soin global visant au développement de la conscience de soi, de l'aisance motrice en considérant la place du handicap visuel dans la construction de soi.

- **Description des accompagnements individuels :**

Les accompagnements des jeunes enfants (6-11 ans) sont privilégiés compte tenu de la demande et de la liste d'attente, de fait les accompagnements des plus grands (12-20 ans) sont rares bien que des besoins soient repérés (conscience corporelle, image du corps, détente...).

Est proposé, aux enfants les plus jeunes, un travail centré sur les expériences motrices et corporelles, sur les coordinations et sur le graphisme, par l'intermédiaire du jeu.

La plupart des suivis sont hebdomadaires mais certains ont lieu aussi une semaine sur deux. Dans l'optique transdisciplinaire, d'autres professionnels (psychologue, éducateur...) ont assisté ponctuellement aux séances individuelles. Des parents ont également été invités lors de séances afin de faciliter la compréhension du travail réalisé et de favoriser une cohérence générale de notre intervention, notamment lors de la réalisation de bilans psychomoteurs. Des séances sont parfois réalisées en présence de l'AESH de l'enfant ou de personnes référentes de son entourage.

Des bilans sont proposés en cas de besoin, notamment pour des nouveaux arrivants signalés par nos partenaires extérieurs, en interne ou par la famille. Chaque bilan psychomoteur implique un entretien en amont puis un entretien de restitution ainsi qu'un temps de prise de notes et de rédaction.

Des rendez-vous ponctuels afin de régler les bureaux ergonomiques en classe sont réalisés. Un bon réglage facilite le contrôle postural et la libération des membres supérieurs ainsi que la mobilisation des compétences visuelles. Des supports sont également transmis expliquant l'importance du réglage adapté ainsi que la manière de régler les bureaux.

A la demande d'une famille des rendez-vous mensuels à domicile ont lieu avec une psychomotricienne et l'éducatrice coordinatrice afin de faire le point sur l'accompagnement en psychomotricité et également plus

global au SAAAS. Un accompagnement hebdomadaire a eu lieu au domicile de l'enfant (éviction de collectivité suite à une greffe), ce qui a permis un lien plus étroit avec la famille qui reprenait également des activités entre les séances.

• **Les suivis individuels de l'année**

Année	Hebdo	Quinzaine	Autre	Ponctuel	Nombre de bilans
2024	19	6	2	2	3
2025	19	4		1	8

• **Description des accompagnements en groupe :**

**Sport :** Sur des activités sportives, la psychomotricienne apporte son regard spécifique sur l'investissement corporel, la conscience de soi et l'appréhension des potentialités et limites des jeunes. Cela permet également de voir les jeunes dans une situation différente. Les objectifs d'un travail en groupe sont d'essayer de travailler sur la « rencontre » de l'autre à travers un travail corporel, une expérimentation de l'espace, du geste, de la motricité fine, un travail autour de l'aisance motrice et la prise de conscience du corps et de ses limites.

En décembre 2025, il reste 6 enfants en liste d'attente RDB et 1 au RDF grâce à l'augmentation du temps de psychomotricien sur le dernier trimestre 2025.

**PSYCHOLOGUES**

Le psychologue accompagne les jeunes déficients visuels avec ou sans troubles associés ainsi que leurs familles. Il repère et valide les besoins des jeunes, en étroite collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire et les parents. Il met à leur disposition et assure, en accord avec leur projet individualisé d'accompagnement, un espace de parole, de soutien thérapeutique dont les modalités diffèrent en fonction de leurs besoins, avec pour objectif le bien-être du jeune, la gestion adaptée de son handicap et son autonomie.

• **Description des accompagnements individuels**

- Soutien au développement global et aux apprentissages scolaires (construction du lien aux autres, travail sur les émotions et leur mise en mot, construction des représentations de l'environnement, accompagnement spécifique à des troubles associés notamment les troubles du comportement...)
- Travail psychothérapeutique ou d'accompagnement en entretien individuel, principalement autour du handicap visuel : mal-être, problèmes psychologiques liés à la cécité ou à la malvoyance, refus des outils palliatifs, outils adaptatifs, stratégies vicariantes, questionnement à propos de l'orientation scolaire et professionnelle, du projet de vie, de l'autonomie, de l'intégration en milieu ordinaire, etc.
- Remédiation cognitive pour des enfants présentant des troubles des apprentissages.
- Evaluation des difficultés pouvant être liées à l'intégration en milieu ordinaire
- Réalisation de bilans psychologiques (notamment à destination de la MDPH, dans le cadre de l'orientation scolaire)
- Accompagnement des parents et des fratries autour de l'annonce et du vécu du handicap, notamment lors de visites à domicile (entretiens individuels ou en binôme avec un autre professionnel).

• **Les suivis de l'année**

Année	Hebdo	Quinzaine	Autre	Ponctuel	Nombre de bilans
2024	22	18	15	19	12
2025	21	19	10	18	17

• **Description des accompagnements collectifs**

Groupe VIAES primaire (filles) : groupe animé par les deux psychologues RDF autour des thématiques de la vie affective a été proposé aux filles de CM1-CM2. En lien avec les attentes du programme de l'EN pour les CM1/CM2 : connaître les changements de son corps et se connaître, rencontrer les autres, construire ses relations, trouver sa place

L'angle abordé était le regard porté par les jeunes autour de ces changements. Une boîte à question anonyme a été proposée en amont du groupe afin de permettre aux jeunes de poser leurs questionnements personnels. Différents supports ont été utilisés afin d'introduire la thématique et de répondre aux questions : malette VIAES CTRDV (poupées, schéma en DER, calendrier du cycle menstruel) et vidéos pédagogiques. Une poursuite du groupe est envisagée en 2026 en collaboration avec les enseignantes EN des classes de CM1/CM2.

Groupe médiation conflits primaire / collègue : deux séances de médiation ont été réalisées en 2025 par les deux psychologues de RDF auprès d'un groupe de trois élèves afin de prévenir des effets d'exclusion et de sensibiliser aux dynamiques de rejet / harcèlement. Un outil a été créé spécifiquement autour du harcèlement afin de soutenir la communication et la prise de conscience du positionnement de chacun en contexte de conflit répété entre élèves.

Une poursuite peut être envisagée dans l'utilisation de l'outil.

**ACTIONS COLLECTIVES**

*Tableau récapitulatif des groupes*

Groupes	Groupe sport	Mini-entreprise	Scéno-drame	EMEJ	Gpe écriture	Gpe loco	VIAES
Nombre de séances prévues	25	25	20	12	15	5	4
Nombre de séances réalisées	25	25	19	10	14	5	5
Nombre de jeunes concernés	22	10	6	6	4	4	3

• **Groupes sport :**

Le groupe sport permet :

- D'enseigner des activités adaptées (torball, cécifoot, showdown), ou des activités adaptables (escrime, course d'orientation...) en verbalisant les consignes, en prenant le temps de décrire, toucher le matériel installé, en produisant des cartes en relief adaptées...
- De travailler autour de l'investissement corporel, la conscience de soi et l'appréhension des potentialités et limites des jeunes.
- De développer la notion de cohésion de groupe et de respect de l'autre, grâce aux échanges, de trouver sa place dans le groupe et faire une place à l'autre au travers des situations de jeux collectifs.
- D'encadrer des jeunes lors des compétitions : préparation aux épreuves, au rythme de vie quotidienne qui s'y rapporte, à la vie en groupe (respect, entraide, émulation)

Un groupe a fonctionné en 2025 les mercredis après-midi ; il est commun aux 2 équipes. Il est constitué de jeunes, du CE2 à la 6<sup>ème</sup>, mené par une psychomotricienne, une éducatrice et le professeur d'EPS.

Les jeunes ont pu participer à trois compétitions en 2025, torball, natation et athlétisme à Vittel sur 2 jours.

• **Groupe mini-entreprise :**

Le groupe mini-entreprise s'adresse aux collégiens et lycéens de la CSR. En 2024, il a concerné 15 jeunes.

L'objectif de ce groupe est d'utiliser les acquis scolaires dans des situations concrètes et de découvrir le monde de l'entreprise, cela passe par :

- Faire groupe autour d'un projet commun (« réunion » une fois par période et certains temps forts pour les marchés) et être capable de s'impliquer dans un projet à long terme.
- Identifier et comprendre toutes les étapes du processus de l'entreprise : de la création à la vente ; avec une vente des créations de l'année au printemps et en hiver, à destination des

professionnels de la CSRP et des PEP 69. Les jeunes décident ensuite eux-mêmes d'une sortie loisir et des achats à réaliser avec l'argent récolté (Terre, émaux, caisse, etc).

- Apprendre à utiliser divers matériaux et outils (motricité fine + connaissances outils adaptés)
- Avoir une posture de travail préprofessionnelle. (Fiche de poste, responsabilités associées)
- Transférer et généraliser des compétences et connaissances scolaires.

Les jeunes, encadrés par l'éducatrice technique, une éducatrice spécialisée et la coordinatrice de l'ULIS de la CSRP, se retrouve une fois par semaine, sur une plage de 1 ou 2h selon leurs projets et besoins. En 2025, Les jeunes ont pu faire des achats (terre et émaux) et ont utilisé l'argent récolté pour partager ensemble un brunch dans une boulangerie de renom.

• **Scénodrame :**

Dispositif innovant, cette médiation de groupe, destinée aux 6/14 ans, permet :

- une lecture du fonctionnement de la personnalité
- de travailler la coopération, les habiletés sociales, l'anticipation et la gestion du temps, les capacités verbales (représentation et narration) et sociales (raconter, expliquer son histoire en se mettant au niveau de son interlocuteur)
- le développement de l'imagination.

Ces groupes, de 3 participants, sont animés par deux psychologues et un troisième professionnel (éducateur, orthophoniste ou psychomotricien). Il se déroule dans la salle d'activité des psychologues de RDF aménagée pour cette médiation.

Après l'arrêt de certains groupes en 2024 suite au départ de plusieurs professionnelles formées, une reprise de 2 groupes a pu être possible de mars à juin 2025. Une journée de formation des scénodramatistes à Rennes a permis à 3 professionnelles de présenter le travail réalisé grâce à cet outil dans nos services. Un travail important autour de l'adaptation du matériel et de la diffusion de l'outil est toujours mené parallèlement à l'animation des groupes.

En juin, quatre professionnelles ont pu bénéficier d'une formation au dispositif de scénodrame afin d'animer de nouveaux groupes et de pouvoir construire un projet de « pré-groupe scénodrame » afin d'évaluer les compétences de certains enfants et de s'assurer de pré-requis pour participer au groupe, avec au total 8 professionnelles concernées. Une supervision de groupe est recherchée également pour l'année 2026.

• **EMEJ : Expression et Mise En Jeu :**

Le groupe EMEJ (anciennement psychodrame) est présenté aux jeunes et à leur famille comme un moyen de partager leurs expériences, leurs questionnements et leurs difficultés par le biais de jeux de rôle et d'improvisations autour d'un thème. Destiné aux collégiens, ce groupe a touché 6 jeunes sur l'année 2025. Une approche par les émotions permet de s'approprier plus facilement différentes thématiques.

Ces groupes sont coanimés par une psychologue et une psychomotricienne. La présence de la psychomotricienne introduit un travail corporel. Ce groupe permet de mettre en évidence des blocages ou des difficultés nécessitant un besoin de suivi plus spécifique en psychomotricité ou en psychologie.

• **Groupe écriture :**

Mené par une éducatrice spécialisée et une orthophoniste, le groupe écriture s'est réuni chaque semaine d'avril à juin. L'objectif est de développer de façon ludique, le langage écrit (orthographe, grammaire, conjugaison, etc.), ainsi que le développement des compétences en informatique (raccourcis clavier, recherche internet, mise en page, etc.). Durant le groupe est mis en avant le partage de compétences entre les jeunes et la prise en compte des difficultés et besoins d'adaptation de chacun.

• **Groupe locomotion, orthoptie et remédiation cognitive :**

L'objectif de ce groupe est de travailler l'orientation spatiale et de développer les apprentissages sur les déplacements en espace urbain. Ce groupe réunit les axes de travail de trois corps de métiers : locomotion, orthoptie, remédiation cognitive; qui interviennent dans le développement des compétences de repérage spatial, d'orientation et de mobilité. Les séances se sont déroulées à une fréquence bimensuelle, avec une durée d'1H30.

- Objectif locomotion : se retrouver sur un espace donné / pouvoir se repérer et se déplacer en milieu urbain, travail sur la mise en sécurité, travail sur les déplacements dans les transports en commun (métro, train).

- Objectifs remédiation cognitive : développer les fonctions exécutives (planifier un trajet), mnésiques (mémoriser un trajet et des indications), attentionnelles et exécutives (travail d'observation et de déduction à partir des informations de l'environnement), la communication et l'autonomie (travail de la demande d'aide)
- Objectifs orthoptie: développer les stratégies visuelles (trouver des informations lors des déplacements), les compétences visuo spatiales et d'orientation dans l'espace (travail sur plan et situation réelle), le raisonnement visuo-spatial (compréhension et analyse d'un document 2D / 3D)

• **Groupe jeunes filles :**

Ce groupe s'adresse aux jeunes filles accompagnées par le service (file active et suivi des 3 ans). Il a pour objectif général d'apporter l'information et la connaissance indispensable aux jeunes filles pour comprendre leur changement vers l'âge adulte. Le groupe est mené par 2 éducatrices et 1 assistante de service social.

- Aborder et explorer au sein d'un groupe les sujets liés à l'intimité, le suivi médical féminin, la féminité, l'esthétique, la confiance en soi, la diététique, l'estime de soi, etc.
- Créer un groupe suffisamment rassurant pour que les jeunes filles puissent échanger en toute confiance, en ayant la parole libre.
- Repérer les professionnels compétents pour chaque questionnement et pouvoir ensuite les solliciter directement pour répondre à leurs besoins.

De janvier à juin 2025 : 1 seul groupe collège et lycée. 2 rencontres entre janvier et juin 2025.

De septembre à décembre 2025 : 2 groupes distincts ont été pensés en fonction des tranches d'âge et des besoins repérés chez les jeunes. Un groupe de jeunes filles de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> et un groupe de jeunes filles de la 4<sup>e</sup> à la terminale. Cette distinction a été nécessaire afin de s'adapter au plus près des besoins et intérêts des jeunes filles. 2 rencontres ont eu lieu pour chaque groupe entre octobre et décembre 2025, une 3<sup>ème</sup> rencontre est prévue en février 2026.

• **Groupe VIAES collège (4<sup>ème</sup>) :**

Suite au COPIL VIAES avec les professionnels RDF, deux groupes ont été constitués pour évoquer la thématique de l'adolescence et de la vie affective, dans l'objectif d'amener les jeunes à réfléchir et s'exprimer sur des questions faisant partie du quotidien. La thématique du consentement a été retenue. Le groupe était mixte avec des élèves en classe de 4<sup>ème</sup>. Les rencontres ont eu lieu en dehors du temps scolaire sur le temps de midi. Il y a eu 5 rencontres en tout.

Le COPIL se poursuit afin d'envisager une poursuite des groupes inter services RDF/RDB.

• **Groupe VIAES primaires (filles) :**

Groupe animé par les deux psychologues RDF autour des thématiques de la vie affective, il a été proposé aux filles de CM1-CM2 En lien avec les attentes du programme de l'EN pour les CM1 / CM2 :

- Connaître les changements de son corps
- Se connaître, rencontrer les autres, construire ses relations, trouver sa place

L'angle abordé était le regard porté par les jeunes autour de ces changements. Une boîte à question anonyme a été proposée en amont du groupe afin de permettre aux jeunes de poser leurs questionnements personnels. Différents supports ont été utilisés afin d'introduire la thématique et de répondre aux questions : malette VIAES CTRDV (poupées, schéma en DER, calendrier du cycle menstruel) et vidéos pédagogiques.

Une poursuite du groupe est envisagée en 2026 en collaboration avec les enseignantes EN des classes de CM1/CM2.

• **Sensibilisation en classe :**

Tous les ans, le service propose aux jeunes accompagnés de réaliser des sensibilisations auprès de leurs classes. Ces sensibilisations peuvent être proposées par le service qui a repéré des difficultés de socialisation dans la classe (moquerie, mise à l'écart...) afin que les camarades puissent se rendre compte des difficultés, du jeune, liées à sa malvoyance ou pour aider le jeune à s'affirmer et accepter d'utiliser ses outils spécifiques face à ses camarades.

Les sensibilisations se déroulent en plusieurs temps, selon l'âge des jeunes :

- Présentation théorique de la déficience visuelle
- Mise en situation en groupe avec des lunettes de simulation à la basse vision : déplacement, activités scolaire (lecture, écriture, recopier un tableau...), activités sportives, initiation au Torball.
- Temps d'échanges

Fin août 2024, une partie de l'équipe a créé un nouveau kit de lunettes de sensibilisation (environ 20 paires), il a été finalisé en 2025.

• **Critérium National Scolaire de Torball :**

Chaque année, le S3AS du Rhône, en partenariat avec la Ligue Handisport, organise le Critérium National Scolaire du Torball (compétition d'enfants). Evènement inscrit dans le programme national des compétitions officielles de la commission jeune de la Fédération Française Handisport. L'objectif est de favoriser le développement de la pratique sportive scolaire pour les élèves déficients visuels, en les faisant participer à cette compétition spécifique et en y associant des élèves valides (convention UNSS/FFH)

Le torball (« balle aux buts ») est un sport collectif créé pour les déficients visuels, développé en Allemagne à partir de 1955, qui se pratique en salle, dans le silence. Deux équipes de 3 joueurs (qui portent tous un masque) se lancent un ballon sonore contenant des grelots, de type ballon de volley.

En 2025, 30 équipes de toute la France (15 villes représentées) se sont retrouvées le mercredi 26 mars dans le complexe sportif de Dardilly. La journée fut riche en émotions et en échanges.

• **Binômes :**

***Psychomotricienne et psychologue :*** trois binômes ont été réalisés en 2025. Différents objectifs sont mis au travail selon les situations :

- Relation entre pairs, habiletés sociales (coopération et prise en compte de l'autre), confiance en soi
- Aisance et expérimentation corporelles, mise en mouvement et réassurance
- Détente et contenance
- Gestion des émotions

***Psychologue et éducateur spécialisé :***

- Proposer un espace d'échange avec des supports concrets et aider à la connaissance de soi et de ses émotions. 1 jeune malvoyant. 10 séances
- Visites à domicile en binôme en fonction des besoins et des situations (ex : aborder les difficultés du jeune à l'école)

***Orthoptiste et psychologue ou éducateur spécialisé :*** bilans orthoptiques + explications de la DV au jeune et/ou à sa famille lorsqu'elle est incomprise et/ou mal acceptée.

***Assistante de service social et éducateur spécialisé :*** Visites à domicile en binôme en fonction des besoins et des situations.

***Éducatrice spécialisée et orthophoniste :*** Faire du lien entre les apprentissages scolaires (lecture, écriture, calcul) et la vie quotidienne (courses, cuisine).

***Éducatrice spécialisée et coordinatrice ULIS du collège de la CSRP :*** 1 jeune, 9 séances ; à partir de situations concrètes du quotidien, développer sa connaissance du monde et ses habiletés sociales, encourager la lecture et l'écriture

## LES PROJETS DE L'ANNEE

### A DESTINATION DES JEUNES

• **Stage informatique :**

En juin 2025, deux journées de stage informatique ont été organisées, en partenariat avec l'équipe enseignante de la CSRP et l'équipe du CTRDV. Pour le S3AS ont participé les enseignants spécialisés, l'orthopédaogogue et l'éducatrice technique spécialisée.

Objectifs :

- Développer les compétences tactiles/ gestuelles et numériques sur supports adaptés.
- Proposer une expérience de pair-aidance entre élèves pour favoriser les échanges.
- Créer des passerelles entre CSRP et milieu ordinaire

Au total, 25 jeunes du S3AS ont bénéficié de ces deux journées (8 jeunes scolarisés en secteur et 17 à la CSRP).

Programme : deux journées de stage, 9h - 16h30, 1 journée en avril et 1 journée en juin 2025 ; des ateliers gestuelles adaptée, EPS et informatique adaptée.

Bilan:

- satisfaisant dans l'ensemble; les élèves étaient tous satisfaits de leur stage.
- le niveau était très hétérogène entre les élèves d'inclusion et ceux de la CSRP. Il semble plus pertinent de créer des groupes de besoin plutôt qu'une organisation par groupes-classe.
- l'organisation a été fastidieuse, du fait du grand nombre de professionnels impliqués. Les temps de rencontres ont été difficiles à mettre en place
- la gestion du matériel a nécessité une grande préparation en amont du stage et un support technique lors de la réalisation des journées de stage (la CSRP ne disposant pas de matériels suffisamment performants)

En 2026, les modalités de reconduction de tels stages seront à redéfinir et rediscuter.

• **Jeux paralympiques – Paris 2024 :**

Nous avons clôturé le projet par une soirée de restitution le 17 janvier 2025, avec les jeunes, leurs familles, les professionnels et partenaires. Pour rappel, 16 jeunes ont participé au séjour afin d'assister aux jeux paralympiques et voir 4 épreuves à Paris. Huit professionnels ont été mobilisés sur le projet.

• **Stage découverte école chien guide :**

En novembre, un stage de deux jours a permis à 4 jeunes de découvrir l'école de chien guide de la Fondation Gaillanne (seule école de chien-guide à remettre des chiens à un public mineur). Ils étaient accompagnés par une instructrice en orientation et mobilité du CTRDV et un éducateur/instructeur pour l'autonomie du S3AS. Séjour initié par le psychomotricien du SIAAM 01, accompagné par 2 jeunes.

Objectifs: comprendre ce qu'implique se déplacer avec un chien guide, la gestion au quotidien de l'animal, les acquis préalables en orientation et mobilités et le processus d'attribution. Rencontre et échanges avec des pairs. En fonction du nombre de jeunes intéressés, proposer un nouveau stage découverte en 2026 avec les S3AS 38 ou 07-26.

• **ERASMUS jeunes :**

Dans le cadre du projet DIS Abilities, auquel ont participé la chargée d'insertion professionnelle (séjour en Grèce en octobre 2024), la professeure d'EPS et une jeune du service (séjour à Malaga en mars 2025), un projet de mobilité jeunes avec ERASMUS a émergé pour le printemps 2026. Plusieurs rencontres ont été proposées aux jeunes du S3AS pour construire un projet. En juin, le SESSAD Bossuet et le S3AS s'associent pour un projet commun (le SESSAD s'était aussi positionné sur une mobilité).

Les thématiques retenues par les jeunes sont la cuisine et l'environnement.

De nouvelles rencontres sont prévues en 2026 pour définir le pays, les dates et le programme.

**A DESTINATION DES FAMILLES :**

Au-delà des sensibilisations et informations transmises, l'objectif de ces temps familles est toujours de créer des espaces d'échanges informels entre les parents, avec les professionnels, mais également pour les fratries avec des temps de jeux adaptés. Le nombre de familles présentes est très faible comparé au nombre de familles accompagnées par le service ; mais les familles font toujours des retours positifs et sont demandeuses de nouvelles rencontres, ce qui encourage les professionnels à poursuivre les propositions.

• **Matinée Fratrie :**

Une matinée fratrie s'est déroulée le samedi 15 février, en présence des professionnels des deux équipes, afin de sensibiliser les fratries à la déficience visuelle (parler de leur expérience, poser des questions et participer à des activités autour des 5 sens). Durant ce temps, un espace d'échange libre (groupe de parole) était proposé

aux parents, animé par une psychologue et une assistante de service social. Des temps de jeux ont également été proposés aux jeunes accompagnés par le service, ce qui a permis aussi des échanges entre pairs et d'offrir un espace de parole ouvert aux fratries.

L'association PAUSE BRINDILLE a également fait une intervention (association de soutien aux jeunes aidants, dont les fratries).

Présence de 25 enfants, dont 15 fratries et 15 parents.

• **Matinée partage ta passion :**

Une matinée à destination des familles était prévue en mai 2025. Malgré une demande des familles, celle-ci n'a pas pu se mettre en place faute de participants. Cette matinée est reportée au 24 janvier 2026.

• **Réunion de rentrée :**

Une réunion d'information de rentrée a été proposée aux familles le mardi 7 octobre au soir afin de présenter :

- Le SAAAS et ses missions
- Les professionnels : explication de leurs missions et la manière dont ils interviennent.
- Les temps forts de l'an dernier et les projets de l'année à venir.

Elle a permis aussi de récolter les attentes et répondre aux questions des familles présentes. Il était également possible de suivre la réunion en visio.

16 familles étaient présentes ou en visio sur la soirée, 9 professionnels.

Si ce temps est intéressant, le choix du créneau reste compliqué. La majeure partie des familles sont arrivées avec 30 min voire 1h de retard, tandis que les personnes en visio étaient à l'heure. Sur les familles présentes, 5 étaient des familles accompagnées depuis moins de 3 ans par le service.

• **Matinée « lunettes » :**

Une matinée "fabrication de lunettes" a eu lieu le 6 décembre 2025. L'objectif était de proposer aux 13 parents présents un espace de construction de lunettes qui se rapprochent de la vision de leur enfant, mais également un espace de parole, de compréhension et d'échanges autour de la vision de leur enfant. Ils ont eu l'opportunité de mieux comprendre les difficultés et compétences visuelles de leur enfant à travers des ateliers pratiques (activités de motricité globale et de motricité fine). De ce fait, ils ont pu s'approprier davantage les capacités visuelles de leur enfant pour pouvoir les expliquer dans les différents environnements de l'enfant (famille, école), les lunettes fabriquées appartiennent aux parents qui les ramènent chez eux et peuvent les faire essayer à d'autres personnes. Les parents présents ont tous apprécié cette matinée qui leur a permis de « se mettre à la place » de leur enfant malvoyant et ainsi mieux comprendre ses difficultés.

Afin de favoriser la participation des familles, une garderie avec propositions d'activités a été mise en place (8 enfants ont été accueillis).

Cette matinée demandant un investissement très conséquent des professionnels, il a été convenu de la proposer tous les 2 ans.

# TRAVAILLER EN PARTENARIAT

## TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

Les professionnels ont un contact régulier avec les parents dans le cadre de l'accompagnement :

- Visites trimestrielles ou semestrielles du coordinateur soit au service, soit à domicile
- Contact téléphonique au début et fin d'un accompagnement
- Disponibilité des professionnels en cas de demande de RDV.
- Rencontre avec le coordinateur pour la préparation et/ou l'élaboration du PIA, et lors de l'ESS.
- Co-construction du PIA avec les parents et/ou les jeunes
- Coordination de projet : liens très réguliers entre les éducateurs spécialisés et les familles.

Le service propose plusieurs manifestations aux familles :

- Pour les jeunes : regroupements durant les vacances scolaires, séjours, week-end villa
- Pour les parents et fratries : café des parents, réunion d'information, temps ludique parents-enfants, matinée fratrie, sensibilisation à domicile, ...

En 2025, six temps différents ont pu être proposés aux familles (ils sont détaillés dans la partie « projet de l'année ») :

- Matinée fratrie : sensibiliser les frères et sœurs à la déficience visuelle, répondre à leurs questions – 15 fratries
- Café des parents : proposer un temps d'échange libre aux parents en présentiel ; une rencontre en février en même temps que la matinée fratrie – 15 parents.
- Participation aux portes ouvertes de la CSRP et du CTRDV, organisé sur un même samedi en mars : présence de professionnels du S3AS sur ces matinées pour transmettre de l'information sur notre service.
- Pot des sortants : petit temps convivial avec les jeunes sortants du service en fin d'année scolaire
- Réunion de rentrée : présentation du service, des professionnels et des temps forts à venir - 16 familles
- Matinée Lunettes : sensibilisation et information des parents à la déficience visuelle de leur enfant ; samedi matin en février – 13 familles.

Il n'y a pas de groupe d'expression (CVS) des usagers, les parents sont difficiles à mobiliser collectivement pour des questions autour du fonctionnement de la structure. Des enquêtes de satisfaction ou sur des thématiques précises sont réalisées tous les 2 ans, il y a souvent peu de retours.

Lors de la réunion de rentrée en octobre 2025, nous avons pu questionner les familles sur les points suivants :

- Ce qui existe déjà et qui leur convient : sport le mercredi après-midi ; séances en binôme ; le suivi des éducateurs spécialisés
- Ce qui existe déjà et qui est à améliorer : plus de places sur les matinées lunettes ; augmentation temps orthoptiste ; mutualisation des compétences en informatique adaptée et braille entre enseignants CSRP et S3AS ; plus de temps d'accompagnement en informatique adaptée ; plus de scénodrame
- Les nouvelles idées : donner la possibilité aux familles de participer aux compétitions sportives ; poste d'orthophoniste rue de la Baisse ; une formation à l'informatique adaptée pour les parents ; pièce de théâtre.

## LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS

### PARTENARIAT :

- Le S3AS fait partie du **réseau SARADV** (Soins et accompagnement en Rhône Alpes pour la déficience visuelle) qui regroupe les S3AS de la région. Ce réseau permet aux professionnels de mener des réflexions sur la qualité et la pertinence de leurs interventions en confrontant leurs pratiques à celles des pairs des autres services. A l'occasion des 10 ans du réseau, un audit est lancé afin de renouveler le projet et la convention, en lien avec les besoins du territoire.
  - L'appartenance au réseau SARADV nous permet de bénéficier de l'appui technique du CTRDV pour les besoins en ergothérapie et en locomotion. L'équipe mobile du CTRDV a effectué un suivi en ergothérapie et des accompagnements en locomotion pour 58 jeunes en 2025. Les jeunes bénéficient également du service de transcription et d'adaptation des documents (agrandis, braille, DER, ...) et de la bibliothèque.
  - Du fait de l'audit, il n'y a pas eu de journées Interprofessionnelles en 2025.
  - Deux professionnelles (une assistante de service social et la chargée d'insertion professionnelle) participent au dispositif RIP (Réfèrent Insertion Professionnelle) organisé dans le cadre du réseau SARADV. Des journées de rencontres donnent lieu à des échanges de pratiques et à l'intervention d'un acteur du monde professionnel. En 2024, le projet a été renouvelé avec des temps de rencontres planifiés sur 2 ans, une nouvelle animatrice de réseau intervient sur chaque journée. Deux rencontres ont eu lieu en 2025.
  - Les enseignants spécialisés de ce réseau se rencontrent régulièrement (deux fois par an) pour des échanges de pratiques, partage de connaissance ou construction d'outils spécifiques.
  - Régulièrement, tout au long de l'année, les directions de chaque structure se retrouvent en « GTRR » afin d'organiser les journées interprofessionnelles, familles, partager des préoccupations communes... Quatre rencontres ont eu lieu en 2025.
- **La Cité Scolaire René Pellet (CSRP)** est le partenaire scolaire principal ; cet établissement fournit un enseignement adapté, en particulier pour les jeunes déficients visuels. L'équipe RDF étant dans leur locaux, les actions communes à destination des jeunes et les échanges interprofessionnels sont amenés à être facilités, afin de favoriser une approche globale de la situation des jeunes (enseignants, coordinateurs, assistants de service social...). Mais ce partenariat est soumis à plusieurs enjeux, il a besoin d'être structuré afin d'être plus lisible pour tous. Depuis 2020, un travail est mené en ce sens avec des réunions régulières de régulation entre les directions et des réunions plus ponctuelles avec les différents professionnels.  
Mobilisations spécifiques en 2025 :
  - Préparation et participation aux journées d'intégration des nouveaux lycéens ; un des objectifs de ces journées étant de sensibiliser les lycéens de la CSRP au handicap et plus particulièrement à la déficience visuelle.
  - Mise en place d'un stage informatique à destination des jeunes en primaires à la CSRP et en établissement de secteur, avec des interventions pluridisciplinaires. Deux journées réalisées en 2025.
  - Mise en place de commission outils adaptés (5 commissions réalisées en 2025).
  - Rencontres avec la nouvelle IENASH, Mme Buthaud Forrat, dont une rencontre avec les enseignants de la CSRP primaire et du S3AS où il a été demandé qu'un travail commun soit réalisé autour d'un référentiel d'évaluation des compétences numériques (en lien avec la déficience visuelle).
- En plus des **sensibilisations** organisées en classe, en lien avec l'accompagnement d'un jeune du service, l'équipe peut être sollicitée ponctuellement pour des sensibilisations plus large.
- 
- Des professionnels sont investis dans des **collectifs professionnels** : les assistants de service social des structures handicap du Rhône, les assistants de service social des structures de la déficience visuelle du Rhône, les enseignants spécialisés déficience visuelle inscrit au réseau SARADV.
- En 2025, se sont poursuivies les 2 réunions d'une demi-journée du "réseau lyonnais psychomot'DV" (rassemble 12 psychomotriciens de la métropole travaillant dans la déficience visuelle). Les objectifs sont les

mêmes: découvrir, développer et adapter à la déficience visuelle des médiations et outils et des échanges de pratiques professionnelles.

- Le professeur de sport intervient d'une manière très pro active au niveau d'**Handisport** et de l'USEP. Ces partenariats permettent l'organisation de compétition, notamment le critérium national du Torball, qui se déroule tous les ans à Dardilly et qui est porté par le S3AS. Cette année, le critérium a pu se dérouler en mars.
- Un partenariat avec le **CAMSP** est mis en place depuis septembre 2021 pour soutenir la scolarisation des élèves brailleux en grande section avec la mise à disposition de quelques heures d'une enseignante spécialisée (apprentissage du braille, bilan pédagogique pour certains jeunes).
- **Partenariats ponctuels** de l'année 2025 : le SMAEC, l'Escale, le SSEFS du Rhône, missions locales, la Maison des adolescents, le CEDA, etc.
- Mise en place d'un partenariat avec le Pôle Emile Zola (ex SESSAD Zola) pour un jeune notifié dans leur service. Le jeune participe à un groupe d'habiletés sociales tous les 15 jours. D'autres actions à destination de sa famille sont également proposées. Lien régulier entre l'éducatrice-coordinatrice et l'éducatrice qui assure le suivi du groupe.

### CONVENTION :

- Une convention avec l'association « Le livre atelier »
- Une convention de fonctionnement avec la Région qui nous met les locaux Rue de France à disposition gracieusement jusqu'en 2027, en contrepartie, le S3AS participe aux frais de maintenance, eau, électricité...
- Une convention de mise à disposition de nos locaux Rue de France pour une intervention du SESSAD Emile Zola
- Une convention de fonctionnement avec chaque établissement scolaire où les professionnels du service interviennent, en début d'année scolaire. Cette démarche est rendue obligatoire par un décret 2009.
- Une convention spécifique est mise en place avec la CSRP décrivant les collaborations et mise à disposition des moyens humains et matériel, elle a été écrite en 2021 et renouvelée chaque année.
- Des conventions peuvent être signées, selon les besoins des jeunes pour des bilans et/ou rééducations de professionnels libéraux (orthophoniste, orthoptiste, psychologue...) avec financement des prestations par le S3AS.
- Le prêt de matériel spécialisé à une famille ou à un établissement scolaire, fait l'objet d'une convention de prêt. En 2019, il a été mis en place un système de caution ou d'obligation de fournir une attestation d'assurance pour le matériel afin de responsabiliser davantage les jeunes et les familles sur la bonne utilisation de ce matériel. En 2023, le prêt de matériel s'est étendu au prêt d'objets d'aide à la concentration et à la diminution de l'agitation psychomotrice (objets lestés, fidgets), gérés par les psychomotriciennes.

# L'ORGANISATION DU SERVICE

## LE PROJET DE SERVICE

La rédaction du projet du S3AS 2024-2029 a été réalisée fin 2023 et validée par le Conseil d'Administration de l'association en avril 2024. La finalisation a été accompagnée par le CREAL.

Le DISPOSITIF SENSORIEL prend appui sur les orientations stratégiques du projet associatif, du PRS et les axes du CPOM 2018-2023 signés avec l'ARS. Son activité s'inscrit dans un contexte de profonde mutation, avec la réforme de la tarification SERAFIN PH, la réforme du mode de financement par CPOM, et la parution en février 2022 du rapport Piveteau 2.

Il s'articule autour des axes suivants : l'inclusion, l'autodétermination et le pouvoir d'agir, le diagnostic et l'accompagnement, la fluidité des parcours, la guidance parentale, l'expertise professionnelle et la fonction ressource.

Il est l'aboutissement d'un travail collectif guidé par les engagements pris dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) et par le diagnostic réalisé en 2021 par un prestataire et visant un audit des services et une mise à plat des organisations actuelles pour imaginer un fonctionnement permettant de répondre au mieux aux missions des différents services tout en développant de nouveaux modèles d'accompagnement.

Les préconisations de l'audit ont conduit à la mise en place d'un comité de pilotage en charge de l'organisation de la démarche d'écriture du projet de dispositif sensoriel, puis de groupes de travail transversaux. Les différents groupes ont particulièrement travaillé sur les fondements du projet de dispositif, socle commun des pratiques professionnelles.

Dans la continuité du projet du DISPOSITIF SENSORIEL, ont été déployés en 2023 les projets d'établissement (CAMSP SENSORIEL, PCPE Réseau SENS et S3AS), déclinaison technique et pratique du projet de dispositif. Ils favorisent la mise en œuvre de toutes les actions permettant une réponse ajustée aux besoins des usagers dans une logique inclusive.

Le COPIL de suivi du projet d'établissement est composé de la chargée d'insertion professionnelle, une secrétaire, un éducateur spécialisé, une psychologue, une psychomotricienne, une orthoptiste, un enseignant spécialisé et une adjointe de direction. Le COPIL s'est rencontré deux fois en 2025, afin d'assurer l'évaluation des fiches actions.

## LES OUTILS DE LA LOI 2002-2

### LE LIVRET D'ACCUEIL

Il existe encore à ce jour deux livrets d'accueil (un pour chaque ancien service).

Le livret d'accueil du RDB avait fait l'objet d'un groupe de travail en 2020 ; il servira donc de base de travail pour le futur livret d'accueil unique, qui sera réalisé en 2026.

Le livret d'accueil est envoyé au jeune et/ou à la famille en amont du rendez-vous d'admission.

## CHARTRE DES DROITS ET DES PERSONNES ACCUEILLIES

Elle est annexée au livret d'accueil sous sa forme complète et également sous une forme simplifiée.

## REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Il est annexé au livret d'accueil.

Révisé en 2025, il n'existe plus qu'un seul et unique règlement de fonctionnement pour l'ensemble du dispositif sensoriel.

## DOCUMENT INDIVIDUEL D'ACCOMPAGNEMENT (DIA)

Le DIA est envoyé à la famille en amont de l'admission pour qu'elle puisse en prendre connaissance. Lors du rendez-vous d'admission, il est relu entièrement et signé. Il a été révisé en 2025.

## PROJET INDIVIDUEL D'ACCOMPAGNEMENT (PIA)

Le PIA et la procédure de mise en œuvre du PIA ont fait l'objet d'une réflexion collective (RDB et RDF) en 2021 et 2022. Cette nouvelle mouture et la procédure sont mise à l'épreuve depuis septembre 2022, ajustée au fur à mesure selon les remontées des professionnels et familles.

A ce jour, le PIA est co-construit avec le jeune et/ou la famille sur plusieurs temps :

- Un temps de préparation pour le jeune et la famille à l'aide, s'ils le souhaitent, d'un document de recueil des attentes. Le coordinateur de projet du jeune accompagne également ce temps de préparation.
- Une réunion de projet, en présence du jeune et/ou la famille et des professionnels et partenaires qu'ils ont souhaité convier à cette réunion. La réunion dure 1h, elle est programmée entre septembre et décembre. Elle est constituée de trois temps : évaluation du projet précédent, observations et élaboration des nouveaux objectifs. Les échanges durant la réunion sont retranscrits dans le document du PIA ainsi que les objectifs co-construits.
- Le document du PIA, qui fait office d'avenant au DIA, est envoyé par courrier au jeune et/ou à la famille pour signature.
- Les accompagnements sont mis en place. Une réunion d'équipe en janvier est prévue pour s'assurer que l'ensemble des accompagnements prévus dans les PIA sont bien mis en place (sauf situation particulière).

## CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS)

Il n'existe pas à ce jour de CVS au sein du S3AS. Depuis plusieurs années, les professionnels du S3AS constatent qu'il est difficile de mobiliser les jeunes et les familles autour des questions de fonctionnement du service :

- Les questionnaires, envoyés tous les deux ans, sont peu complétés
- Les temps festifs collectifs rassemblent entre 10 et 15 familles maximum. Ils ne sont presque plus annulés faute de participants comme les années précédentes mais demandent aux professionnels de faire des relances importantes auprès des familles (mail, appels téléphoniques, lors des rdv...).

Les jeunes et familles sont cependant demandeurs de temps d'information sur la déficience visuelle et son impact au quotidien, sur des pathologies spécifiques, les moyens de compensation, des témoignages de parcours de vie... A ces occasions, les professionnels recueillent la satisfaction des jeunes et familles ; les retours sont toujours très positifs.

## PROJET DE SERVICE

Se référer au chapitre précédent.

## L'ORGANISATION INTERNE

Les 2 S3AS du Rhône sont regroupés administrativement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022. La répartition des professionnels sur deux sites oblige cependant à continuer d'avoir un fonctionnement en deux équipes pour tout ce qui concerne l'accompagnement quotidien des jeunes. Les actions plus ponctuelles et institutionnelles sont par contre communes aux deux équipes.

Pour simplifier la communication interne et externe, il a été conservé dans les usages de parler du S3AS du Rhône, composé de l'équipe du RDF (située Rue de France, ancien S3AS RDF) et de l'équipe du RDB (située Rue de la Baisse, ancien S3AS RDB).

La direction est composée d'une directrice du « dispositif sensoriel » regroupant le CAMSP et le S3AS et de deux adjointes de direction pour le S3AS (1,4 ETP).

Deux secrétaires assurent le fonctionnement administratif du service : préparation des paies, suivi des véhicules, gestion des commandes, suivi du courrier, accueil du public, gestion des dossiers de l'utilisateur...

### • Répartition des réunions régulières :

- Réunions pluridisciplinaires durant lesquelles se discutent l'actualité du service et des usagers – une réunion par équipe. Depuis septembre 2024, 1 réunion commune aux deux équipes se tient tous les lundis avec un roulement : réunion institutionnelle, COPIL ou échanges de connaissance (présentation par les professionnels d'une formation suivie ou intervention d'un partenaire).
- Réunions pour l'élaboration et la co-construction des PIA (179 réunions d'une heure en 2025), animées par une adjointe de direction et les coordinateurs de projet, en présence des familles, du jeune, des professionnels S3AS intervenant auprès du jeune et des partenaires (CSRP, CTRDV, libéraux...).
- Réunions éducatives par quinzaine animées par une adjointe de direction.
- Réunion pédagogique (conseil des maîtres) 1h par semaine (présence de la direction 1 fois par période)
- Réunion des psychologues 1h par mois.
- Réunion de direction hebdomadaire, commune aux directions du dispositif sensoriel.
- L'analyse de la pratique pour les personnels qui accompagnent les enfants (réunion 1h30 une fois par mois, une réunion par équipe).

Chaque professionnel de l'équipe pluridisciplinaire organise son emploi du temps selon les disponibilités d'intervention, en lien avec les emplois du temps scolaires des jeunes et leurs organisations quotidiennes.

### • Réunions ponctuelles :

- Séminaire cadres : regroupant tous les cadres hiérarchiques de l'association, temps de travail. 1 journée en 2025
- Des groupes de travail pluridisciplinaire où chaque professionnel peut s'investir (démarche qualité, QVCT, projet de dispositif / de service, préparation des temps familles, DUERP...).

## LA DEMARCHE QUALITE

### AU NIVEAU ASSOCIATIF

Les PEP 69/ML poursuivent le déploiement d'une démarche qualité adaptée aux spécificités de chaque établissement et service, fondée sur la bientraitance, l'éthique et l'amélioration continue. Un référent qualité doit être désigné dans chaque établissement et service, suite à l'évaluation HAS, afin d'assurer la mise en œuvre opérationnelle de la feuille de route associative.

En 2024, les travaux ont principalement porté sur l'actualisation des outils issus de la loi 2002-2 et la création d'un outil d'identification des risques de maltraitance et de violences.

L'année 2025 a été marquée par la réalisation des six premières évaluations selon le référentiel national de la Haute Autorité de Santé (2022). Cette étape a permis une appropriation renforcée du référentiel par les professionnels et l'identification d'axes d'amélioration partagés : déclaration et analyse des événements indésirables, expression et participation des personnes accompagnées, traitement des plaintes et réclamations, et renforcement de la réflexion éthique.

L'outil AGEVAL poursuit son déploiement en appui au pilotage de la qualité et de la gestion des risques (autoévaluations, centralisation des preuves, suivi des plans d'actions). En 2026, il intégrera la réalisation des DUERP, le suivi des plans d'actions post-évaluation et la déclaration dématérialisée des événements indésirables.

Par ailleurs, la démarche RGPD est renforcée par la nomination d'un référent RGPD au niveau de l'association et l'appui ressource de Covateam pour l'expertise d'un DPO.

## AU NIVEAU DU S3AS

Au S3AS la mise en œuvre de la démarche qualité s'organise par l'animation d'un COPIL Qualité, remis en place en 2025 (mis en pause durant la période de rédaction du projet de service).

La coordination opérationnelle est assurée par la direction avec des temps dédiés tels que des réunions d'équipes et groupes de travail thématiques.

Conformément aux exigences réglementaires, nous avons engagé la révision des outils issus de la loi 2002-2 afin de les actualiser au regard des recommandations de bonnes pratiques professionnelles : 2025 règlement de fonctionnement et DIPC ; 2024 projet de service. Le livret d'accueil sera actualisé en 2026.

En 2025, plusieurs actions ont été menées, notamment la formalisation du circuit du médicament, une enquête de satisfaction, l'actualisation du plan bleu.

Les prochaines échéances d'évaluation HAS sont fixées en 2027. En 2025 nous avons donc réalisé l'auto-évaluation du service et déterminé un plan d'action pour les prochains mois.

Enfin, un comité de pilotage associatif **SQVCT** (Santé Qualité de Vie et Conditions de Travail) a été mis en place. Il s'est réuni régulièrement en 2025 avec pour objectif de faire vivre la thématique dans les établissements. Le dispositif sensoriel s'est doté d'un groupe spécifique depuis 2024. Deux réunions ont eu lieu en 2025 (élaboration de tableau de coresponsabilités dans le service et d'une affiche des bons usages en réunion pluridisciplinaires). Lors de la réunion de rentrée du dispositif en août 2025, les avis et idées de l'ensemble des professionnels ont été recueillis afin d'orienter le travail de ce COPIL pour les prochains mois.

### • Tableau récapitulatif des groupes de travail

Intitulé du groupe de travail	Nombre de professionnels interne S3AS	Externe (nom du réseau ou des partenaires)
Qualité de vie au travail PEP69	1	PEP 69/ ML
Qualité de vie au travail dispositif sensoriel	3	Dispositif sensoriel
COPIL dispositif sensoriel	3	Dispositif sensoriel
COPIL projet de service	6	
Erasmus Mobilité jeunes Portugal	3	SESSAD Bossuet
Erasmus Mobilité professionnelle Belgique	7	
SESERAFIN-PH nomenclature	11	
Démarche qualité	9	

## LES EVENEMENTS INDESIRABLES

Un évènement indésirable, c'est l'évènement / l'incident qui mérite d'être connu et analysé pour éviter qu'il ne se reproduise. C'est un outil de gestion des risques au service de l'amélioration continue du service.

Typologie Evènements Indésirables (EI)	Nombre	dont EIG
EI liés à l'accompagnement des personnes		
EI liés à des violences		
EI liés à la sécurité / Blessures		
EI liés à la logistique / Fournisseurs		
EI liés à l'organisation de l'ESSMS / communication		
EI liés à la sécurité des locaux et au matériel	7	

Du côté des locaux et équipements nous avons recensé :

- trois vandalismes de véhicule (dépôt de plainte / réparation)
- des fuites d'eau sur les deux sites (travaux réalisés rue de France, pour rue de la Baisse problème persistant)
- la présence de rongeurs dans les locaux rue de France (problème persistant malgré plusieurs actions)
- une intrusion dans les espaces extérieurs rue de France avec présence de seringue au sol (dépôt main courante).

Sur la base de la procédure PEP 69/ML de gestion des évènements indésirables, une mise en œuvre est prévue début 2026 dans le service. La gestion des évènements indésirables devra permettre d'optimiser la démarche d'amélioration continue en impliquant l'ensemble des professionnels à la déclaration des évènements. Le recueil de donnée permettra de suivre l'efficacité des plans d'actions. Un rapport sera communiqué annuellement à ce sujet.

Typologie des Plaintes & Réclamations	Nombre	dont EIG
Délai d'attente pour la mise en place d'accompagnement	1	
Fréquence des accompagnements	2	

## SUIVI DES FICHES ACTION CPOM

Un nouveau CPOM associatif a été signé en 2024. Voici les objectifs stratégiques concernant le S3AS.

### N° 1.1 PREVENIR LA CHRONICISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT :

**Action :** Réaliser des bilans approfondis à partir des nomenclatures SERAFIN-PH pour toute personne ayant effectué une durée de séjour de 2 ans et promouvoir la mise en adéquation des prestations aux besoins définis dans le projet personnalisé

- Diffuser et permettre l'appropriation des nomenclatures SERAFIN-PH à l'ensemble des professionnels concernés
- Recueillir systématiquement les attentes des personnes concernées
- Programmer annuellement les bilans sur chaque structure sous la responsabilité du directeur
- Veiller à l'adéquation des prestations en lien avec le PP intégrés dans le SI

**Bilan :**

En 2025, un travail d'appropriation des nomenclatures a été mené avec les coordinateurs de projet, il a abouti à une grille qui permet de recenser le projet de vie du jeune et ses besoins (en suivant la nomenclature). Cet outil rentre petit à petit dans les pratiques des professionnels.

La procédure actuelle des PIA permet déjà de recueillir systématiquement les attentes des personnes concernées, de les programmer annuellement pour chaque jeune et d'assurer l'adéquation des prestations (rôle du coordinateur de projet).

## N° 1.2 FAVORISER LA MISE EN ŒUVRE DE LA PAIR-AIDANCE POUR PERMETTRE A LA PERSONNE D'ETRE PAIR-AIDANTE DANS L'EXERCICE DE LA CITOYENNETE :

**Action :** Reconnaître la personne accompagnée dans une intervention ou un rôle de pair aideance qui participe de l'exercice de la citoyenneté

- Engager la réflexion de la pair-aidance au sein des CVS

**Bilan :**

A ce jour, la pair-aidance est mobilisée ponctuellement : soit en lien avec une situation d'un jeune (ex : deux jeunes qui utilise le même outil de travail, mise en lien pour des échanges de pratique), soit en lien avec une thématique (ex : la soirée orientation avec l'intervention d'anciens jeunes du S3AS).

## N° 1.6 : INTEGRER DES OFFRES REPIT ET RELAIS :

**Action :** Proposer des actions de répit et relais pour les jeunes et les familles

- Déposer un projet auprès de l'ARS
- Développer des partenariats (en particulier avec les acteurs de droit commun) pour mettre en place des propositions de répit/relais
- Développer l'offre de baluchonnage
- Définir une enveloppe financière destinée aux familles sans solution ou avec solution partielle pour leur permettre de choisir leur solution de répit.

**Bilan :**

Les familles qui le souhaite sont accompagnées vers les dispositifs de répit existants sur le territoire. Ils sont parfois difficile d'accès ou restrictifs sur le public accompagné.

## N° 1.9 : DEVELOPPER L'ACCESSIBILITE, AGIR SUR L'ENVIRONNEMENT PAR DES INTERVENTIONS RESSOURCES DE NOS STRUCTURES

**Action :** Proposer une fonction ressources pour toutes nos structures

- Former les professionnels sur le concept de fonction ressource
- Développer une réflexion sur les connaissances et compétences spécifiques (en lien avec nomenclatures SERAFIN)
- Créer un cercle de décision thématique dédié
- Essaimer les compétences acquises et les rendre accessibles
- Développer ou renforcer les compétences des professionnels en ingénierie de formation

**Bilan :**

Le S3AS exerce sa fonction ressource auprès des établissements scolaires, que ce soit lors de sessions de sensibilisations à la déficience visuelle pour les enseignants ou AESH ou des étayages en classe pour les enseignants.

La direction du Dispositif sensoriel fait partie du cercle de décision « fonction ressource »

Les professionnels partis en formation transmettent à l'équipe les connaissances acquises.

## N° 1.10 : DEVELOPPER LE TRANSFERT DE COMPETENCES DE NOS STRUCTURES AUPRES DES PUBLICS EXTERNES

**Action :** Développer le transfert de compétences de nos structures auprès des publics externes

**Bilan :**

Actuellement, pas d'autre action engagée hormis les actions de sensibilisation

## N° 1.11 : RENFORCER LE FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF SENSORIEL

**Action 1 :** Proposer un espace collectif à destination des jeunes et des familles présentant l'ensemble des ressources documentaires dans un lieu d'accompagnement et de pairaidance

- Rassembler l'ensemble de la documentation à destination des familles, des personnes accompagnées et des professionnels sur un seul site
- Développer une communication dédiée et accessible à destination des familles et des personnes concernées par une ou des déficience(s) sensorielle(s)
- Finalisation de la rédaction du projet de dispositif S3AS, CAMSP Réseau SENS avec fiches actions intégrant les autres structures DS de l'association

**Action 2 :** Repenser le déploiement du dispositif DS sur plusieurs sites, permettant au moins la relocalisation du site RDF

**Action 3 :** Proposer une offre complémentaire à destination des adultes DV via la création de PCPE DV en appui sur le S3AS

**Bilan :**

Un travail a débuté fin 2025 sur un projet d'espace culturel partagé, il se poursuivra en 2026 avec la recherche de financement extérieur. Concernant la relocalisation du site RDF, la région a été sollicité par courrier pour travailler sur un projet de pôle médico-social au sein de la CSRP. Il n'y a pas eu de retour à ce jour ni d'autres pistes envisagées par l'association.

Un projet d'offre complémentaire à destination des adultes DV a été initié en 2024 (avec le CTRDV notamment) mais il n'y a pas eu de suite.

## N° 2.1 : RENFORCER LA SECURITE DES USAGERS PAR LA PREVENTION ET LA GESTION DES RISQUES INDIVIDUELS ET COLLECTIFS TOUT EN AMELIORANT LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

**Action :** Elaborer un plan d'actions pour renforcer la sécurité des usagers par la prévention et l'accompagnement des comportement-problèmes conforme à la RBPP

**Bilan :**

La procédure concernant le signalement des évènements indésirables et des plaintes et réclamations sera revue en 2026.

## N° 2.5 : RENFORCER LA DEMARCHE QUALITE INTERNE

**Action :** Création du poste de référent qualité

- Pilotage de la démarche d'évaluation et amélioration continue de la qualité / pilotage des évaluations externes
- Renforcer les actions de prévention de la maltraitance

**Bilan :**

Le poste de référent qualité a été créé. Deux rencontres ont déjà eu lieu avec la direction du S3AS. Une autoévaluation a eu lieu fin 2025, elle a permis de définir un plan d'action à mettre en œuvre en 2026 et 2027.

## N° 2.6 : RENFORCER LE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES DE PARTICIPATION (CVS, GROUPES DE PAROLE, ETC...)

**Action :** Renforcer au moins une modalité de participation par structure

**Bilan :**

L'avis des personnes accompagnées a pu être recueilli par une enquête de satisfaction et lors de la réunion de rentrée. Il y a eu un groupe de parole entre parents en février 2025.

## N° 3.1 : DEVELOPPER UNE POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES ADAPTEE

**Action 1 :** Définir les orientations stratégiques en matière de "ressources humaines" dans le projet d'établissement

**Actions 2 :** Développer une démarche qualité de vie au travail et de prévention des risques psycho-sociaux.  
Démarche transversale associative : mise en œuvre de l'action 5.4 du projet associatif (démarche RSO)

**Bilan :**

La direction du Dispositif sensoriel fait partie du cercle de décision QVCT associatif.  
Le Dispositif sensoriel dispose d'un copil QVCT qui se réunit 3 fois par an.

## MAINTENANCE / TRAVAUX / AMENAGEMENTS

L'entretien des locaux est confié à une société de service adapté : Rue de la Baisse passage trois fois par semaine entre 6h et 7h, Rue de France tous les matins de 6 à 7h.

Un agent d'entretien, rattaché au siège de l'association, intervient pour les petits travaux d'entretien et de réparation. Pour des travaux plus importants ou techniques.

Sur le site Rue de la Baisse, nous avons plusieurs points d'infiltration : trois par le toit et une par le sol côté secrétariat ; il y a donc de l'eau qui coule du plafond après de fortes pluies et plusieurs murs qui s'effritent au niveau du secrétariat et des WC. Des devis ont été réalisés par la copropriété, l'étanchéité est à refaire entièrement, nous n'avons pas de date de prévision de travaux à ce jour.

Sur le site Rue de France, nous avons changé le système d'ouverture du portillon qui dysfonctionnait depuis plusieurs mois.

Le système de téléphonie a été changé sur les deux sites, le passage à la fibre a également pu se faire.

La gestion de la flotte des 11 véhicules est gérée par les agents administratifs : suivi des maintenances, contrôles techniques, renouvellement, lien avec les bailleurs automobiles... Cette mission prend beaucoup de temps, en particulier à l'agent du site Rue de la Baisse. Les véhicules étant régulièrement vandalisés, il est nécessaire aussi de gérer le lien avec l'assurance, expert et garage pour les réparations.

Les deux sites ont réalisé des analyses d'eau pour la légionnelle (Rue de France, analyses commandées par la CSRP). Aucun point de contamination n'a été détecté sur les deux sites. Le service s'assure de faire couler l'eau chaude sur tous les points d'eau à chaque retour de congés.

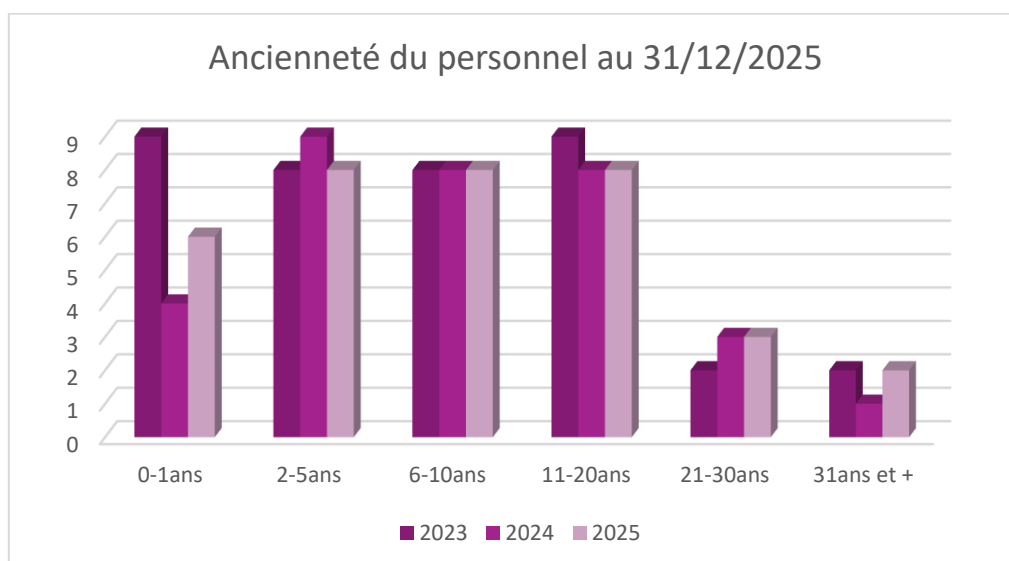
# RESSOURCES HUMAINES

## ORGANIGRAMME

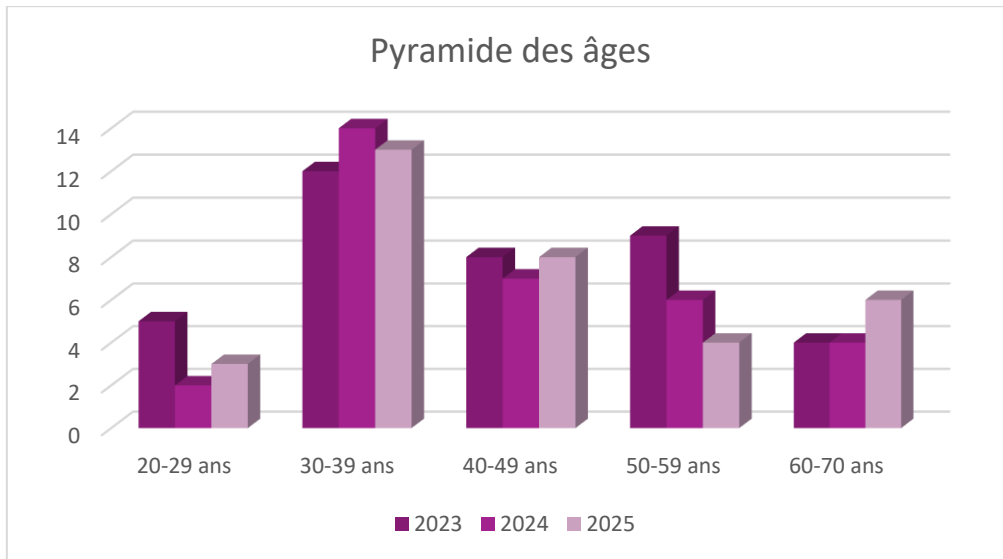
Types de professionnels	ETP budgétisé	Effectif au 31/12/2025	
		ETP	Nombre de personnes
Directeur de supervision	0,04	0,04	1
Directeur de dispositif	0,5	0,5	1
Adjoint de direction	1,4	1,1	2
Agent administratif	1,5	1,5	2
Fonctions support siège	0,334	0,334	4
Assistant de service social	1	1	2
Référent insertion professionnelle	1	0,9	1
Educateur spécialisé	8	7,6	8
Educateur technique spécialisé	1,026	0,826	2
Orthopédagogue	0,7	0,7	1
Professeur d'EPS	1	1	1
Médecin neuropédiatre	0,15	0,15	1
Infirmier	0,5	0,5	1
Psychomotricien	1,75	2,2	4
Orthoptiste	1,55	1,55	3
Orthophoniste	0,75	0,75	2
Psychologue	2,16	2,16	3
<b>Total</b>	<b>23,36</b>	<b>22,81</b>	<b>39</b>

Au 31 décembre 2025, il n'y a pas de poste vacant.

## ANCIENNETÉ DU PERSONNEL



## PYRAMIDE DES AGES



## MOBILITES, RECRUTEMENTS

### ARRIVEES ET DEPARTS

Mois	Arrivée	Départ
Janvier	Psychologue – CDI 0,45 ETP	Psychologue – CDI 0,45 démission
Mars	Orthophoniste – CDI 0,5ETP	Orthophoniste – CDI 0,5ETP démission
Mai		Psychologue – CDD 0,80 fin de contrat
Août	Psychomotricienne – CDD 0,45 ETP surplus activité	
Octobre	Orthoptiste – CDI 0,45 ETP	

L'année 2025 a été plus calme au niveau des mouvements du personnel.

### ABSENTEISME

	Maladie	Congés parentaux	Enfant malade	AT	Congés exceptionnels CC66	IRP	Formation
2023	796 j	494 j	7 j	0 j	9 j	0	792H 113 j
2024	264 j	615 j	17,5 j	8 j	13 j	0	1159 H 165 j
2025	174 j	124 j	32 j	19 j	11 j		668 h 96 j

L'absentéisme a été moins important sur l'année 2025 (mais il avait marqué un pic en 2023 avec 2 arrêts maladie longs). En convertissant le nombre d'heure de formation en jour (journée de 7h), nous avons 456 jours d'absence en 2025 (contre 1083 en 2024).

## STAGIAIRES

En 2025 nous avons reçu 5 stagiaires :

- Master psychologie 2<sup>ème</sup> année – octobre 2025
- STAPS Licence 3<sup>ème</sup> année – novembre 2025
- STAPS Licence 3<sup>ème</sup> année – décembre 2025 à février 2026
- Educatrice spécialisée 3<sup>ème</sup> année – 630h de septembre 2025 à avril 2026
- Orthoptiste 3<sup>ème</sup> année – juin 2025
- Etudiant médecine 2<sup>ème</sup> année – 3 jours en avril 2025

Le service a aussi pour habitude de proposer des temps de visite et rencontre de l'équipe pluridisciplinaire aux stagiaires accueillis sur le CAMSP et le CTRDV.

## AJUSTEMENTS DE POSTES

Au 31 décembre 2025 il n'y a pas de poste vacant mais certains sont incomplets en ETP :

- Educateur spécialisé manque 0,4 ETP (2 éducatrices sont en congé parental à 0,80 ETP)
- Educatrice technique spécialisée manque 0,2 ETP (mis à disposition sur une autre mission hors S3AS)

En compensation, le temps de psychomotricien a été augmenté de 0,45 ETP.

Poursuite de l'accompagnement dans le cadre d'une RQTH pour l'orthopédaogogue : aménagement de poste et des horaires.

Suite à la réussite de leur certification, trois éducateurs du dispositif sensoriel (2 sur le S3AS et 1 sur le CAMSP) assure une mission complémentaire autour de la coordination de parcours complexes. Grâce aux outils et au temps dédié pour cette mission, ils viennent en soutien sur certaines situations, soit auprès des équipes uniquement (recherche de partenaires, étayage...) soit en direct auprès des jeunes, familles et partenaires. Cette organisation sera à évaluer en juillet 2026 pour décider de sa poursuite ou non.

Le temps de présence des professionnels médicaux et paramédicaux ne permet pas à ce jour de répondre à l'ensemble des besoins des jeunes accompagnés ; malgré des rotations dans l'année ou à la quinzaine, il existe des listes d'attente ou certains jeunes sont accompagnés par des professionnels libéraux, par le biais d'une convention de financement avec le S3AS (123 séances en 2025).

## GVT

Fonction	ETP	Ancien coefficient	Date de changement	Nouveau coefficient	Différence
Orthoptiste	0,7	537	01/2025	570	33
Orthophoniste	0,5	537	01/2025	570	33
Orthopédaogogue	0,7	503	07/2025	537	34
Assistante de service social	0,5	537	07/2025	570	33
Educatrice spécialisée	1	615	09/2025	647	32
Psychomotricienne	0,5	570	10/2025	581	11
Orthoptiste	0,4	478	12/2025	503	25

## ACTIONS DE FORMATION

En 2025, l'équipe du S3AS a pu bénéficier de nombreuses actions de formation.

### Formations

- Formation sur l'autodétermination par le GAPAS : 2 jours, 1 psychomotricienne, 1 psychologue, 2 éducateurs spécialisés, 1 assistante de service social, 1 chargée d'insertion professionnelle.
- Formation coordinateur de parcours : 12 jours 2 éducateurs spécialisés
- Intelligence collective : 1 éducatrice spécialisée
- TSA-DV : 2 jours, 1 éducatrice spécialisée, 1 enseignante spécialisée, 1 orthoptiste, 2 psychomotriciennes, 3 psychologues
- Initiation à la déficience visuelle par le CTRDV : 2 jours, 1 assistante de service social
- Bilan et rééducation neurovisuelle : 2,5 jours, 1 orthoptiste
- Santé sexuelle et déficience visuelle : 1 jour, 1 infirmière
- Utilisation de la Ouicanne : 2 jours, 1 éducateur spécialisé
- Accessibilité du téléphone et tablette : 3,5h, 1 infirmière
- Utilisation de la suite B.suite d'Éurobraille : 3 enseignants spécialisés
- Arbitrage au torball : 25h, professeur d'EPS
- Scénodrame, mise en place de groupe : 2 jours, 2 éducatrices spécialisées, 2 psychomotriciennes, 1 orthopédagogue, 3 psychologues
- Analyse de la pratique (13h30 pour l'ensemble de l'équipe)
- Utilisation d'un défibrillateur semi-automatique : 1 enseignante spécialisée

### Colloques et séminaires :

- Congrès Ariba « Basse vision et qualité de vie » : 8h, 3 orthoptistes
- MOOC handicap visuel : comprendre et agir pour l'inclusion : 15h, 2 enseignants spécialisés
- Colloque sur le partenariat entre le secteur du handicap et la protection de l'enfance : 7h, 1 éducatrice spécialisée
- Conférence Prévention du suicide chez les mineurs : 3h, 1 infirmière, 1 éducatrice spécialisée, 1 chargée d'insertion professionnelle, 1 psychologue
- Conférence sur la violence faite aux femmes : 3,5h, 1 infirmière
- Conférence sur l'intelligence artificielle, handicap et accessibilité, quels outils utiliser : 3h, 2 enseignants spécialisés
- Conférence Démarche éthique : 3,5h, 1 adjointe de direction
- Webinaires d'information sur la MDPH : 4 temps, 2 assistantes de service social
- Webinaires sur la prévention enfance en danger : 3h, 2 assistantes de service social, 3 orthoptistes, 1 infirmière, 3 éducatrices spécialisées, 2 psychologues, 1 adjointe de direction
- Journées des Référents insertion professionnelle du SARADV : 12h, 1 chargée insertion professionnelle et 1 assistante de service sociale
- Journées d'études des professeurs en EPS adaptée : 25h, 1 professeur de sport

# PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2026

---

L'année 2026 va être fortement imprégnée de la **démarche qualité**, avec la mise en œuvre d'un nouveau plan d'action, en vue de l'évaluation externe de 2027. Le service s'appuie sur l'expérience et les outils construits par le CAMSP sensoriel (même dispositif) qui a réalisé son évaluation en 2025 et sur le soutien du référent qualité de l'association. Le COPIL démarche qualité a un calendrier de rencontres régulier, les autres professionnels seront associés sur des temps de réunion ou ponctuels.

La poursuite de **recherche de locaux communs** pour les deux équipes du S3AS reste d'actualité mais sous une nouvelle dimension. Le regroupement géographique permettrait une véritable mutualisation des moyens et fonctionnements et en particulier d'éviter les changements d'équipe lorsque les jeunes passent d'une scolarité en établissement de secteur vers la CSRP et inversement. La convention d'occupation des locaux de la CSRP prenant fin en décembre 2027, il est prévu en 2026 de rencontrer la Provisoire de la CSRP pour imaginer, au sein de ses locaux, un Pôle Médico-social, accueillant le S3AS au complet, mais également des lieux ouverts à toute équipe médico-sociale, sociale, libéraux.... Le projet est totalement à construire, mais il sera soumis à l'aval de la Région (propriétaire des locaux) et de l'Education Nationale.

Le **projet Erasmus** orthopédocogues a dû être mis en pause en 2024, le temps de s'assurer de l'accréditation de l'association au programme ERASMUS. A l'origine de ce projet : suite à l'arrivée d'une orthopédocogues en 2022 au sein du S3AS il est apparu nécessaire de se rapprocher d'autres orthopédocogues exerçant dans des structures similaires en Belgique ou en France (ce métier se développant depuis peu sur notre territoire) pour s'enrichir de leurs pratiques. Ce projet a été monté dans le cadre d'un programme Erasmus mobilité professionnelle, avec l'objectif d'enrichir nos pratiques mais également de pouvoir diffuser notre expérience. La mobilité se déroulera en mars 2026.

## **Projet espace culturel partagé :**

Dans une logique de développement de lieux de ressource et d'expertise au service du droit commun, le CPOM des PEP69ML et le projet du dispositif sensoriel, vont proposer, par un rapprochement des services experts, la création d'un espace culturel partagé.

Cet espace culturel est un lieu partagé, géré par le dispositif sensoriel (CAMSP-Réseau SENS-S3AS) et le CTRDV regroupant l'ensemble des ressources documentaires concernant la déficience sensorielle à destination des jeunes, des familles, des professionnels de l'association et des partenaires.

Il sera constitué de trois services distincts en plus des ressources du CTRDV:

- Le Centre d'Accueil Médico Social Précoce (CAMSP), qui accompagne les enfants de 0 à 6 ans présentant une déficience sensorielle avec ou sans déficience associée, et leurs parents.
- Le Réseau Suivi Enfants Surdité (PCPE Réseau SENS) qui coordonne les projets des enfants sourds de 0 à 6 ans suivis en libéral.
- Le Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et la Scolarisation (S3AS) qui accompagne enfants et jeunes déficients visuels de 6 à 20 ans.

Ses finalités seront :

- Rendre lisible un fond de ressources 0-25 ans par la mutualisation des ressources des différentes entités.
- Contribuer à une continuité dans les parcours pour toutes les personnes concernées de 0 à 25 ans.
- Rendre ce fond plus exploitable par la mise à disposition dans un lieu unique.
- Faciliter le transfert de compétences et connaissances sur la déficience sensorielle par la rencontre des acteurs dans un lieu unique.
- Sensibiliser et former le droit commun à la déficience sensorielle grâce à cet espace ressource clairement identifiable.
- Inscire fortement les actions autour de la déficience sensorielle sur le territoire villeurbannais.
- Faciliter les réponses aux besoins du droit commun.
- Créer un espace de rencontre convivial.
- Renforcer l'accès aux ressources pour les personnes concernées.
- Faciliter l'accès à la culture dans un espace familial pour accompagner plus tard vers les espaces de droits communs.
- Perspectives à plus long terme:
- Elargir les actions et la mise à disposition des ressources au secteur adulte.

Le projet devrait être finalisé en 2026 avec une demande de financement sur des fonds privés (Fondation CERES).

Autre projet **Erasmus mais du côté mobilité jeunes** : départ prévu mai 2026 à Lisbonne. Le choix du pays et le programme est construit avec les jeunes inscrits dans ce projet. Plusieurs temps de rencontres sont programmés début 2026.

Côté jeunes et familles, trois matinées sont prévues :

- Partage ta Passion en janvier (matinée annulée en juin 2025) où les jeunes qui le souhaitent peuvent venir exposer ou présenter en direct leur passion. Les familles, jeunes et partenaires sont invités à les découvrir.
- Albinisme en mars : le but est de leur transmettre des informations fiables et claires sur cette pathologie et de leur proposer un espace d'échange et de parole. Cette année, nous proposerons aux jeunes des ateliers autour du prendre soin de soi avec des maquillages adaptés aux peaux fragiles pour les plus petits et un cours de self-défense pour les plus grands. L'association GENESPOIR et des médecins spécialistes seront présents sur la matinée.
- Stargardt en avril : sur le même format que la matinée albinisme, temps d'information et d'échange autour de la maladie de Stargardt.

Les matinées Albinisme et Stargardt seront également ouvertes aux jeunes accompagnés par les autres S3AS du territoire Rhône-Alpes, du CAMSP, étudiants de l'IFMKDV et les anciens jeunes accompagnés par le S3AS 69.

# LISTE DES REDACTEURS

---

L'ensemble des professionnels du S3AS pour les activités récurrentes et projets.

Fatima TAHAROUNT, secrétaire de direction

Florence GRUPALLO, secrétaire administrative

Anne-Lise CHAVAS, adjointe de direction

Emmanuelle CORNILLON, directrice du dispositif sensoriel.